

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

Un an \$1.50
Six mois 1.00
Etats-Unis 2.50

TARIF DES ANNONCES

Mesure agathe: 14 lignes au pouce
Première insertion \$ .10
Deuxième insertion .05
Tarif spécial pour annonces à long terme.

L'ECLAIREUR

"L'ECLAIREUR LTEE", propriétaire.

ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE

ED. FORTIN, directeur

PROVINCE PRIVILEGIEE

Portant la parole dans la chaire de St-Patrice, devant une foule réunie pour célébrer le jubilé de cette église irlandaise, Mgr Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, a décrit avec complaisance la situation privilégiée dans laquelle se trouve le peuple de notre province sous l'égide de lois qui respectent les droits individuels, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement et concilient d'une si scrupuleuse manière, à l'école, les droits de l'Etat, les droits de l'Eglise et les droits des parents. Bien plus, grâce à ces lois sages qui la régissent, notre province, en ces temps troublés que traverse le monde, a été inaccessible aux idées subversives qui ont ailleurs compromis l'équilibre social, tandis que la stabilité économique qu'elle s'est assurée lui a épargné les pires répercussions de la guerre mondiale.

Il est rare que nos pasteurs traitent d'un pareil sujet du haut de la chaire. Ils s'abstiennent généralement de toucher aux questions qui relèvent, ne fût-ce qu'indirectement, de la politique, afin de ne point s'exposer à être entraînés dans quelque controverse.

Sur les opinions exprimées par Mgr l'Administrateur du diocèse, on ne trouverait point de contradictoire. Notre régime scolaire est essentiellement subordonné aux droits de tous ceux qui y sont concernés: droits de l'Eglise à y assurer l'enseignement religieux; droits des enfants à y recevoir l'enseignement de la langue maternelle et de l'instruction religieuse et profane conforme aux besoins de notre temps, le tout sans empiètement sur le droit suprême des parents en ce qui concerne la formation intellectuelle de leurs enfants.

Notre loi scolaire va plus loin: de toutes les provinces du Dominion, la nôtre est la seule qui reconnaisse intégralement les droits des minorités, suivant l'esprit et la lettre de la loi constitutionnelle du pays.

Il est bon que cette situation particulière de notre province soit de temps à autre proclamée comme vient de le faire le premier pasteur de notre diocèse, afin que les excellents résultats produits par nos lois de justice servent d'inspiration aux gouvernements des autres provinces, et concourent à la bonne entente et à la coopération féconde entre les éléments divers qui sont confondus dans la nation.

LEURS ARGUMENTS

Vient-on savoir de quelle façon les prétendus organisateurs du parti fermier, dans cette province, combattent le gouvernement de l'hon. M. Taschereau, à Québec?

Quelques extraits d'une circulaire distribuée dans le comté de Châteauguay, pour annoncer une assemblée de fermiers-unis, à Ste-Martin, nous fera juger le genre de campagne malhonnête et malpropre, que certains organisateurs des fermiers-unis entendent faire contre le gouvernement de Québec.

"Je porterai, dimanche, dit cette circulaire, les plus terribles accusations contre le gouvernement croche, menteur, canaille et voleur qui nous dirige à Québec.

"Allons, monsieur l'honorable Mercier, brassez-vous les entrailles, secouez le coeur que vous avez dans le ventre et venez défendre votre gouvernement pourri qui est à ruiner les habitants de la province."

Et cette méprisable circulaire est signée: Dr. Lamarre, organisateur des fermiers-unis de Châteauguay et Huntingdon.

On s'expliquerait semblable écrit par un dément ou un vulgaire bagouard, mais l'on se demande avec raison comment un professionnel qui se respecte peut en être l'auteur.

Quoi qu'il en soit, le geste dégradant de cet organisateur officiel des fermiers-unis en jetant le masque, démontre à quel tendent les organisateurs de ce parti, à Montréal.

Nous hésitions à croire qu'un homme ayant quelque peu le sens de l'honneur et du respect de ses adversaires puisse signer une telle saleté. Que ces messieurs se détrompent s'ils croient capter l'attention et les faveurs du peuple avec de telles inepties. Ces moyens odieux et bas les rendent méprisables aux yeux de la classe agricole.

Et puis, à quel titre ce Dr. Lamarre est-il organisateur d'un parti-fermier? Où est donc son titre de fermier? N'est-ce pas plutôt un de ces politiciens à étiquette qui s'en viennent, sous une fausse étiquette, essayer de tromper l'électorat et extorquer un mandat?

Garé à ces corsaires de la politique servons leur, une fois pour toutes, une raclée dont ils auront souvenance.

A QUEBEC

C'est le mardi, 24 octobre, que s'ouvrira à Québec, la quatrième session du 15ième Parlement.

Cette session sera, si l'on en croit les rumeurs, la dernière avant les élections générales. Aussi comporte-t-elle une importance plus qu'ordinaire.

Les partis vont préparer leurs armes pour le combat qui s'annonce: des discours seront faits qui serviront de base à la discussion pendant la lutte électorale, et en plus, il y aura des projets de loi très importants qui seront soumis aux Chambres.

Au premier plan, viendra la loi autorisant le gouvernement de prendre à sa charge l'entretien des grandes routes régionales et provinciales. Ce sera une loi très populaire et qui n'est en définitive que l'aboutissant logique des lois antérieures. Des millions ont été dépensés pour la confection des chemins et routes, il ne fallait pas que cet argent fut perdu par le défaut d'entretien de ces mêmes chemins. Il en est là comme dans toute autre chose, une propriété non entretenue se détériore rapidement. Nos chemins non entretenus se seraient détériorés, et tous les travaux faits à grands frais seraient devenus inutiles. Mais le gouvernement prend à sa charge l'entretien de ces chemins, soulageant le contribuable d'un lourd fardeau.

En France, l'entretien des routes régionales est à la charge de l'Etat et, du reste, ce principe est conforme à la saine économie politique. La loi des cités et villes, sera refondue. Ce projet de loi est venu devant les chambres à la dernière session, mais vu le peu de temps qu'il restait pour l'étudier, il a été remis à la présente session. La révision de cette loi s'impose. Certains centres ont progressé; tous les ans les villes doivent s'adresser à la législature pour réviser leur charte: il est nécessaire de rendre la loi uniforme et d'éviter à ces centres des dépenses considérables par les amendements aux lois qui les régissent.

La colonisation recevra un nouvel essor par les subsides qui seront votés. Le gouvernement provincial rencontre les chambres avec un surplus de \$5,000,000. Jamais gouvernement n'a montré à l'électorat une page financière aussi belle.

Depuis 25 ans que le gouvernement libéral administre la chose publique à Québec, et depuis 23 ans, l'équilibre existe dans notre situation financière, les déficits du régime conservateur ont été changés en des excédants, qui plus est, la province diminue sa dette. La session s'ouvre donc sous de brillants aspects, elle sera probablement courte et devra se terminer pour le temps des fêtes.

LE CONVENTUM AU COLLEGE

UN GRAND ENTHOUSIASME REGNE A STE-MARIE DE BEAUCE A L'OCCASION DES FETES QUE L'ON PREPARE POUR 1923.

Dès les premières nouvelles de l'organisation du convention de 1923 les adhésions afflèrent de tout le Canada et des Etats-Unis, de la Beauce et des comtés environnants, de Québec, Montréal, Lewiston, Manchester, etc., etc.

Nul doute que les anciens, non encore atteints par la bonne nouvelle, s'empresseront à leur tour, de répondre à l'invitation de leur Alma Mater, et que l'événement qui les réunira tous, l'été prochain, sera couronné d'un grand succès.

Pour hâter l'organisation définitive, le Comité de Recrutement prie tous les anciens, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, d'envoyer le plus tôt possible, au directeur du collège ou au secrétaire du Comité, M. Gabriel E. Taschereau, leurs noms, prénoms et adresse actuelle, en même temps que la date de leur sortie du collège.

Qu'on se le dise! Il n'est pas question de finissants ou non finissants, d'anciens du vieux collège ou du nouveau, d'une année ou d'une autre. Tous les anciens élèves qui ont fréquenté les classes du collège Ste-Marie, à un titre quelconque, depuis sa fondation en 1855, jusqu'à nos jours, pendant une période plus ou moins longue, sont cordialement invités à revivre, au bercail de leur éducation, quelques instants de leurs émotions du collège, à resserrer leurs liens de bonne camaraderie, et à poser les bases d'une aide mutuelle efficace.

Toutes les adhésions, reçues jusqu'à date, redoublent la joie causée par l'annonce de cet heureux événement et la résolution bien arrêtée d'y prendre part.

Des publications périodiques, dans les différents journaux du Canada et des Etats-Unis, honorent les anciens au courant de toutes les nouvelles relatives au Conventum.

Une invitation personnelle sera adressée à chaque ancien élève dont on aura pu retracer l'adresse actuelle. Le comité de recrutement remercie les anciens, déjà nombreux, qui ont bien voulu répondre au premier appel lancé par la voie de la chaire ou de la presse, et compte sur le concours bienveillant et prochain de ceux que les circonstances ont empêchés, jusqu'ici, de prendre connaissance des renseignements demandés.

GABRIEL E. TASCHEREAU, Secrétaire.

NOTES HISTORIQUES

(suite)

LA FAMILLE DE LÉRY

Cette famille appartient à la vieille noblesse française et a fourni à la France et au Canada, pendant au-delà d'un siècle, des ingénieurs et des militaires de grande distinction.

Le nom patronymique de cette famille est d'Estienne, nom des premiers imprimeurs en France au 16ième siècle. Originaire de Provence, Beranger II d'Estienne, Seigneur de Lambesc, épousa en 1501, Françoise de Chaussegros, dont il joignit les armes et le nom aux siens propres.

Beranger II d'Estienne, était petit fils de Beranger I d'Estienne, parent de Geoffroi, duquel descendent toutes les branches d'Estienne.

Le Vicomte Augustin d'Estienne d'Orves de Rennes, avocat de la Cour d'Appel en France, a occupé durant la guerre des postes importants. Il a épousé la fille du Comte de Lorges qui habite en Bretagne un château "Le Colombier", de l'époque de la Renaissance. Le Vicomte d'Estienne est en correspondance actuellement avec les membres de la famille de Léry, à Québec.

GASPARD-JOSEPH CHAUSSEGROS, ECUYER, SEIGNEUR DE LÉRY, INGENIEUR EN CHEF DE LA NOUVELLE-FRANCE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST-LOUIS.

C'est le chef de cette famille, au Canada, né à Toulon, le 13 octobre 1682. Il arriva à Québec dans le cours de l'été 1716.

La France, en ce moment, convaincue que pour défendre le Canada contre l'Angleterre toujours menaçante, il fallait le fortifier, choisit pour son ingénieur, M. de Léry, il avait alors 34 ans.

Ce jeune ingénieur s'était déjà distingué en Europe au siège de Turin, quoique blessé, il continua à remplir son devoir avec autant d'intelligence que de valeur. Après cette brillante campagne, il suivit, sur les côtes d'Écosse, l'escadre du Marquis de Forbin, et entra ensuite, avec le grade de Capitaine dans l'Infanterie.

Quatre de ses descendants ont même nom, formèrent partie de la Législature Canadienne, soit comme Conseillers Législatifs, membre du Conseil Spécial ou Sénateur:

Joseph Gaspard C. de Léry; Louis René C. de Léry; Charles Étienne C. de Léry; Alexandre René C. de Léry.

Dès l'été 1716, l'ingénieur en Chef de la Nouvelle France était rendu à Québec, avec les instructions données au Louvre, le 23 juin de la même année.

Pour démontrer l'importance des travaux à faire et la confiance que la Cour avait en M. Chaussegros de Léry, nous donnons ici un extrait de ces instructions:

"Le Roi voulant prendre une résolution décisive au sujet des fortifications de Québec, le Conseil de marine a choisi le Sieur Chaussegros pour faire les plans des ouvrages déjà faits et de ceux qui restent à faire. Le projet de fortifications, récemment soumis au Roi, renferme plusieurs défauts qu'il convient d'éviter: le sembler trop resserrer la ville: la face gauche de la redoute du Cap aux Diamants n'est pas assez défendue non plus que le terrain qui est entre cette redoute et la côte; il en est de même de la partie entre la pointe du Bastion numéro vingt, et la côte numéro trente. Ainsi, ce plan a deux défauts essentiels aux extrémités défauts qui rendraient inutiles les fortifications qu'on pourrait élever dans cet espace. Étant sur les lieux, le Sieur Chaussegros verra mieux ce qui en est, et fera un rapport au Conseil sur ce qu'il a remarqué. Comme la ville de Québec est fort escarpée du côté du fleuve, on a jugé que les fortifications projetées du côté du Palais, seraient inutiles. Le Sieur Chaussegros fera savoir néanmoins ce qu'il en pense."

Deux projets d'enceinte en pierre, pour la ville de Montréal, ont été également soumis au Conseil. L'un à la "grave inconvénient de couper la ville en deux, sans aucun autre avantage; l'autre ne détruit rien de la ville, mais n'appuie ses défenses que sur de petites tours carrées, éloignées pour la plupart les unes des autres: c'est peu de chose. On y a substitué une autre enceinte, marquée en jaune, qu'il semblerait préférable de suivre. Cependant comme ce plan a été fait sans profil du terrain ni même d'échelle, le Sieur Chaussegros justifiera de sa valeur. En attendant celui qu'il nous enverra de cette ville et de l'enceinte projetée, il fera commencer incessamment les travaux, suivant ce plan qui pourra, au besoin être rectifié sur les lieux."

A son arrivée à Québec, M. de Léry se mit à l'oeuvre et dès le mois d'octobre 1716, il adressa rapport et plan des fortifications qu'il proposait pour Montréal et Québec.

Le 6 juillet, 1718, le Roi écrivait: "Le Conseil a été satisfait du compte (rapport) que le Sieur Chaussegros

(de Léry) lui a rendu des fortifications qu'il estime de faire à la ville de Québec.

"Sa Majesté a également approuvé l'enceinte qu'il a proposée pour la ville de Montréal et a goûté son plan."

Par cette même lettre le Roi lui confiait l'exécution d'autres ouvrages importants:

A Québec il exécuta les travaux considérables des fortifications de la citadelle, du château St. Louis, du palais de l'Intendant, du palais Episcopal. Il reconstruit, de 1745 à 1748, la Basilique. Les décorations à l'intérieur de cette église exécutées en 1722, l'ont été suivant ses plans et ses dessins. Québec lui doit son premier bassin de radoub, etc., etc.

Montréal, M. de Léry érigea les fortifications de la ville: "Ville-Marie", et entre 1722 et 1725, la façade, les bas-côtés et la tour carrée de l'ancienne église Notre-Dame, maintenant disparue au grand regret des Montréalais, et d'autres édifices publics.

A Trois-Rivières, il construisit la salle d'audience et la prison, et compléta l'établissement des Forges St-Maurice.

Au lac Champlain, il établit un chantier maritime.

Les forts Chambly, Frontenac et Niagara sont relevés et refaits par ce travail infatigable, et plusieurs forts et ouvrages de défense militaires, à plusieurs endroits de la colonie, des Illinois à Québec, sont construits sous sa direction.

M. de Léry était tout à la fois architecte et ingénieur, et il a laissé son nom à presque toutes les grandes constructions de son époque.

Comme récompense de ses services, le Roi le fit Chevalier et le décora de la Croix de St. Louis en 1741. Il avait obtenu une Seigneurie de deux lieues sur trois lieues, sur la rivière Chambly, en 1733.

Longtemps après sa mort, les fortifications de Québec ont été complétées, sous la domination anglaise, suivant les plans du premier des de Léry au Canada, qui est considéré comme le plus célèbre des Ingénieurs militaires en Amérique.

M. de Léry demeura à Montréal par intervalle, mais sa principale résidence était dans la côte de Léry (No. 20) actuellement "Rue Ste-Anne". Cette propriété a été occupée par ses enfants et petits enfants jusqu'en 1830. Elle fut vendue au Séminaire de Québec, en 1855, qui, en 1920, y éleva le nouveau pensionnat de ses élèves.

Le 3 octobre 1717, M. de Léry épousa, à Québec, Mlle Marie Renée de Gardes de Beauvais, qui était de noble famille. De ce mariage, il eut plusieurs enfants dont l'aîné, Joseph Gaspard, fut le premier Seigneur de St-François, du nom de de Léry.

Mlle Marie Madeleine Régis C. de Léry épousa, le 29 avril 1751, M. Louis de Léry, le Gardeur de Repentigny.

Mlle Louise Madeleine fit alliance avec M. Michel Chartier de Lotbinière, dont la famille s'est distinguée sur les champs de bataille et dans le Parlement.

Charles fut un vaillant guerrier. Après la prise de Louisbourg, il fut conduit en Angleterre, et de là en France où il entra dans l'armée. Il était sur le vaisseau de guerre "La Fidélité", qui sombra en pleine mer, en 1758.

"Sur cent cinquante que nous étions" écrit M. de Léry, "je suis le dix-huitième, me qui ait échappé au naufrage, tout le reste a péri."

Quelques années plus tard, en 1767, étant célibataire et en garnison, il mourut à la Nouvelle-Cayenne.

Mlle Josephite Antoinette se fit religieuse à l'Hôpital Général de Québec, et décéda à l'âge de 99 ans. Elle prit le nom de Mère Ste-Marie.

La plus jeune des Demoiselles de Léry, Marie Gilles épousa, en 1761, à Montréal, où sa famille résidait, M. Jean Marie Landrieff des Bordes, Commissaire du Roi, au Canada. Peu après leur mariage, M. et Mme Landrieff allèrent demeurer en France.

M. de Léry, cette figure remarquable du passé, décéda à Québec, en mars 1756. Son épouse l'avait précédé dans la tombe treize ans auparavant. Tous deux reposent dans les caveaux de la basilique de Québec.

C'est en mémoire de sa trisaincée Madame Louise C. de Léry appelée sa résidence d'été à Beauceville "Villa Beauvais."

(à suivre) P. A.

Téléphones: Bureau: Bell, Beauce, Beauceville No 1 Résid.: Bell, Beauce, Beauceville No 104

TANCREDE BEAUDOIN Syndic autorisé

Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

ST-JOSEPH, CO. BEAUCE

Si VOUS pouviez Visiter nos Minoteries Farine Quaker. Les visiteurs des minoteries Quaker ne s'émerveillent plus de l'exclusive saveur, de la texture et de la bonté de toutes les choses faites avec la Farine Quaker. Ils voient par eux-mêmes, le soin infini avec lequel les meilleurs blés du Canada sont traités de leur passage de l'état de grain au sac. Ils voient comment minutieusement le grain est choisi et nettoyé. Comme il est réduit par les meules graduellement et linéairement, pour produire une farine parfaite. Ils voient comment la qualité Quaker est toujours maintenue par une vigilance constante et des éprouves renouvelées d'heure en heure durant le procédé de moulage, par une réelle cuisson de pain faite avec la Farine de chaque jour. La Farine Quaker doit produire une cuisson type Quaker avant qu'elle ne puisse sortir des minoteries Quaker.

DISTRIBUTEURS: BEAUCEVILLE—P. F. Renault; ST-JOSEPH BEAUCE—Aug. Perron; ST-GEORGES DE BEAUCE—Ed. Lacroix Ltée; ST-JOSEPH BEAUCE—Aug. Perron; ST-EPHREM DE BEAUCE—Jos. Cloutier & Charles Bolduc; VALLEY JCT.—Wilbrod Roy; EAST BRIGHTON—E. J. Turcotte; MORISSETTE ST.—Lacroix & Frère

Le Tabac de Qualité OLD CHUM En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. - et en paquets

Employez vos Fonds tout de suite

La Province d'Ontario emprunte \$20,000,000 aux Etats-Unis au taux de 5.19 % courtages compris. La ville de Hamilton emprunte \$500,000 au Canada au taux de 5.37 % courtages compris. Le gouvernement des Etats-Unis offre au pair \$500,000,000 d'obligations impossibles 4 1/2 à 30 ans, et il reçoit en quelques heures des souscriptions pour deux milliards. Voilà, pris au hasard, quelques-uns des derniers événements financiers au Canada et aux Etats-Unis. Et nous sommes à l'époque où les banques ont coutume de rentrer leurs fonds pour financer le mouvement des récoltes. Si vous avez en portefeuille des valeurs échéant d'ici à une couple d'années, échangez-les tout de suite pour des obligations à long terme rapportant de 5 1/2 à 7 %. N'attendez pas à l'échéance pour remployer vos fonds: l'intérêt des bonnes valeurs à revenu fixe sera alors tombé à 5 1/4 ou même 5 %. Nous avons, pour le placement de vos valeurs à court terme, un marché très actif qui n'est pas à votre portée. L'échange sera donc à notre avantage mutuel. Nos obligations industrielles sont en même temps des valeurs hypothécaires. Nous ne garantissons pas qu'aucune des entreprises que nous finançons ait assez de succès pour ne pas faire faillite, mais nous sommes assurés que, de toute façon, l'obligataire ou prêteur sera remboursé, et, comme prêteur, c'est tout ce qui vous importe. Demandez en particulier tous renseignements sur obligations lère hypothèque de CARON PRERES (Inc.). VERSAILLES-VIDRICAIRES-BOULEVARD (limitée) - Montréal, rue St-Jacques, 90. Québec, Immeuble de la Banque Nationale, - Ottawa, rue Guigues, 224.

LEONARD GENDREAU Pharmacien Optométriste EXAMEN DE LA VUE Kodaks, Chocolats Neilson. Prescriptions de lunettes remplies avec soin. Attention toute spéciale aux commandes par téléphone et par la maille. Bureau tous les jours.

ST-GEORGES-EST. - CO. BEAUCE

DR. J. ED. SAMSON Chirurgien-Orthopédiste SPECIALITE: CHIRURGIE DES OS C'est-à-dire: fractures, luxations, toutes les difformités provenant de la naissance ou de la paralysie infantile.

HEURES DE CONSULTATION 2 à 4 heures P.M. - 140, 1011 Jacques, 90. Québec, Immeuble de la Banque Nationale, - Ottawa, rue Guigues, 224. HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin. ST-FRANCOIS-D'ASSISE, sur entente.

VÊTEMENTS FASHION-CRAFT Cultivez cet air de Prospérité "ENCORE un Fashion-Craft. Je voudrais bien avoir autant de piastres qu'on m'en a laissé aujourd'hui au vestiaire. Presque tous les membres du Club semblent avoir les mêmes goûts." Il existe en effet une sorte de confraternité entre les hommes qui s'habillent chez Fashion-Craft—confraternité de goût, de bonne apparence et de succès. C'est plus qu'une coïncidence. Exclusifs sans extravagance—les Vêtements Fashion-Craft portent une étiquette qui garantit qu'ils sont faits à la main avec les soins les plus minutieux. La qualité et le style de cette saison n'ont jamais été surpassés. M. et Mme Géo Morin, de Forks, Maine, (née Gracia Fortin), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un gros garçon, baptisé sous les noms de: Joseph Edouard Géo, Parvain et marraine: M. et Mme Bert Durgin, de Forks, Maine. Nos félicitations.

"L'Appel de la Race"

Un roman qui attaque au vif les problèmes de notre vie nationale

Voici enfin un roman canadien qui vaut autrement que par ses bonnes intentions. Il touche aux problèmes les plus passionnants de l'heure actuelle pour notre peuple.

Jules de Lantagnac est un brillant avocat établi à Ottawa. Une chose lui a manqué affreusement, comme à tous ceux de sa génération: l'éducation du patriotisme.

Nous sommes en 1916, en pleine période aiguë de la crise scolaire ontarienne. Le sénateur Landry vient d'abandonner la présidence du Sénat. Une élection partielle a lieu dans le comté français de Russell; Lantagnac est élu comme indépendant.

Ce pâle résumé de la trame principale ne saurait communiquer l'impression poignante qui se dégage de la lecture du roman. Plus d'une fois l'angoisse vous saisit devant le douloureux drame de famille qui se déroule et le cruel cas de conscience qu'il entraîne.

Par son mariage avec une étrangère, Lantagnac s'est créé, selon son expression, "un foyer avec des matériaux disparates". Reconquis par l'âme ancestrale, pour répondre à "l'appel de la race" et accomplir le devoir qui lui dicte sa conscience, il se verra, par un enchaînement fatal de circonstances, dans la dure nécessité de briser son cœur d'époux et de père, de briser son foyer.

Comment justifier une attitude si déconcertante et, semble-t-il, si peu chrétienne? Car notre sensibilité se révolte, et volontiers nous ferions écho à la parole troublante du jeune William: "Quel est donc cette religion nouvelle qu'on nous prêche, qui tend à séparer le frère de la sœur, le mari de la femme?"

De Lantagnac n'est ni un époux ni un père dénaturé. Si, comme député, il doit satisfaire un devoir de charité et de justice sociale qui le lie envers ses compatriotes, à aucun moment il ne cesse d'être obsédé par les répercussions que peut avoir à son foyer l'acte public qu'il va poser.

Les problèmes soulevés au cours de cet attachant récit palpitent d'actualité. On trouvera là sur le croisement des races, la tradition, le rôle de l'élite, la psychologie de l'anglais, les mérites comparés de l'opportunisme et de l'intransigeance, etc., des aperçus brefs et définitifs.

Contentons-nous de souligner un point d'une particulière utilité pratique pour nous. Une fois ressaisi, que fera Jules de Lantagnac pour sauvegarder sa précieuse conquête? Il développera par l'étude sa culture française; il purifiera l'atmosphère de son foyer en le débarrassant des tableaux et calendriers anglais qui l'encombrent; il brisera résolument avec les clubs et sociétés qu'il fréquentait autrefois, mais dont l'esprit ne peut s'accommoder avec sa mentalité nouvelle.

Henri d'Arles écrivait récemment: "Il nous faut des romanciers qui se passionnent pour les créations de leur cerveau et pour qui le roman soit un véhicule de grandes idées, un miroir d'observations morales prises sur le vif, un instrument d'action supérieure sur les intelligences."

Mais quel est donc l'auteur qui se cache sous le pseudonyme, d'ailleurs assez peu euphonique, d'Alonie de Lestres? Il n'a jamais fait de roman, l'unique phrase de la préface nous en avertit; mais il n'en est pas pour cela à ses débuts littéraires.

Encore une fois "Alonie de Lestres" a bien mérité des lettres et de la patrie canadienne.

Donatien Frémont.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.



L'ANNIVERSAIRE DE BEBE

L'air est embaumé, le jour paraît brillant et gai, les bords de l'horizon se dessinent, nette pure et belle, une ligne toute dorée.

Benoît repose là doucement dans sa chambrette. — Jamais je n'ai vu bébé si joli!... son souffle calme et régulier est comme le doux murmure d'un ruisseau.

"Puisse le Ciel nous favoriser de l'enfant doré!"... et plus tard dans le chemin de la vie, lorsque nous fêterons d'autres anniversaires, sois là enfant choyé de nos cœurs, reste pur toujours et ne nous quitte jamais.

MAMAN.

UNE PROTESTATION

La certaine "billettiste" — fraîchement arrivée au pays, c'est à tout l'air, qui fait métier d'écrire dans les journaux, a comploté récemment encore, un billet contenant entre autres aménités, les sornettes suivantes:

"Je rencontrai une femme âgée, il y a quelque temps, qui se plaignait d'un mal bien connu, ses enfants lui manquaient d'égards."

"C'est déplorable. Ne connaissant pas ces enfants, je ne peux dire s'ils sont à blâmer, mais la conversation que j'eus avec la dame fut intéressante."

"Elle portait un bonnet, sur le modèle de celui qu'elle portait en 1885, on se demande dans quel magasin elle ne put bien avoir déniché cette coiffure."

"Une mère mérite tout le respect que l'on doit à une femme. "Si elle est intelligente, bien renseignée, tolérante, de son temps..." (etc.).

"Une dame respectable et bien canadienne, en attirant notre attention sur ce billet, écrit: "Le 2 sept. 1922. Monsieur le Directeur."

Je vous inclus un petit article, paru dans un de vos quotidiens et qui n'a sans doute pour auteur, une moderne. Je vous assure que la coiffure dont il est question, me va à merveille. Je suis née en 1880, et je suis mère de 14 enfants."

Je croyais mériter davantage, mais une mère "ne mérite que le respect que l'on doit à une femme". Une mère, c'est une victime toute désignée, dès le moment de sa maternité. Elle souffre, vaude, travaille sans relâche pour le bien de sa famille."

Parfois jeune et cultivée, elle pourrait figurer avec avantage dans les meilleurs salons, elle fait le monde qui la réclame pour donner à la jeune famille, l'exemple du renouveau et les former pour la lutte avant même qu'ils aient connu les tentations. Combien de bereaux ont sauvé de jeunes mères qui recurent l'affront de regards chargés de desirs et de propos flatteurs? Les yeux baissés, elles ont marché fermement au devoir. C'était de vraies mères!

Qu'une mère ne mérite pas plus de respect que la femme courant "les danses modernes et les théâtres" ce serait à découarer la meilleure des mères; ce serait à ne plus croire à rien de vrai, de bon, ni de juste dans la vie. Je ne connais pas la dame qui écrit les billets; mais je soupçonne qu'elle doit parler pour elle et je la plains. Avec ces petites remarques faites sans rancune, je vous renouvelle mon abonnement, en vous priant de m'excuser pour le retard.

UNE ARRIERE.

POUR VIVRE VIEUX

Trois centenaires américains dont l'un, le Dr Smith est mort il y a quelques semaines, attribuent leur longévité à la sobriété. "Tout homme qui meurt avant l'âge de cent ans, écrivait le docteur, doit sa mort à l'usage qu'il a fait de son couteau et de sa fourchette."

"N'insistons pas sur la forme absolue que le bon docteur donne à un précepte qui n'est pas nouveau. Il y a ajouté ces dix commandements, dont le vingt est surtout pittoresque. 10 Ne mangez que très peu de viande; 20 Buvez beaucoup de lait. Si vous ne vous en trouvez pas bien, buvez-en davantage; 30 Faites un somme de dix ou quinze minutes après le déjeuner et le dîner; 40 Dormez pendant dix heures; 50 Dormez dehors, lorsque le temps le permet; 60 Ne fumez pas; 70 Ne mangez pas de confitures; 80 N'usez pas d'alcool ni de tout autre stimulant; 90 Fuyez l'oisiveté, l'absence du travail est le premier pas vers le tombeau; 100 Soyez naturel et ne commettez jamais aucun excès."

Il y a des milliers d'années que le monde étudie les moyens de vivre longtemps. On n'a rien trouvé de mieux que le quatrième commandement de Dieu, puisque celui qui veut honorer ses père et mère doit se montrer digne d'eux, et posséder toutes les vertus humaines qui assurent la santé du corps et de l'âme.

RESTEZ CHEZ VOUS

—Monsieur le curé, une demoiselle vous attend au salon. Je trouvais une fillette d'une vingtaine d'années à peine, à la figure pâlotte, au regard vif mais fatigué. En me voyant, elle se leva timide, gênée.

—Puis, après un instant de silence pénible, faisant un effort sur elle-même, elle murmura: "Mon Père, j'ai des choses bien tristes à vous confier. J'ai besoin de toute votre sympathie. Pourquoi avait-elle quitté son joli village?"

—Pourquoi? Est-ce aujourd'hui une question à poser? Ne sait-on pas que maintenant, pour trop de gens de la campagne, la ville se teinte de charmant, et paraît un petit paradis, où tout le monde veut habiter. La ville, mais c'est là qu'on gagne de l'argent c'est là qu'on porte de belles toilettes, qu'on roule en automobile, ou du moins en tramway. C'est là qu'on se promène. C'est là seulement qu'on vit. La ville, mais n'est-ce pas de là que viennent les riches limousines qui traversent le village en soulevant des flois de poussière? N'est-ce pas de là que de pimpantes visiteuses, aux yeux simples paysannes, apportent de riches chapeaux et des collets de vision qui font sécher d'envie les filles du village? Et sans regarder plus loin sans se demander si ce chapeau n'est pas trop à la voisine, si ce collet n'a pas été payé bien cher, on laisse l'imagination trotter, broder et faire de la ville un tableau qui n'a rien à voir avec la réalité.

Elle était donc partie. Et les parents non seulement ne lui avaient barré la route mais bercés par l'espoir que leur fille gagnerait de l'argent et s'en reviendrait bientôt au logis, l'avaient approuvée. Pourquoi d'ailleurs s'inquiéter? Bien d'autres déjà étaient parties et semblaient se plaire en ville. Et la jeune fille était venue. Elle trouva de l'emploi d'abord comme servante dans une famille, d'où elle dut s'enfuir, puis dans un magasin.

Je n'ai pas à dire les luttes de cette pauvre enfant, abandonnée dans la grande ville, seule sans expérience et sans protection non plus que les pièges qui furent tendus sous ses pas. Qu'il me suffise de crier bien haut et puis je ne suis entendu de tous les parents, ceux de la campagne surtout, ne s'imaginant pas les dangers qui en ville guettent leurs filles. Cela les excusera peut-être devant Dieu. Mais qu'ils sachent bien par leur imprudence ils y mettent trop souvent des enfants naïves et pures dans la gueule des loups. La place d'une jeune fille est au foyer domestique, à côté de sa mère. Si des circonstances difficiles l'obligent à travailler en dehors c'est un devoir pour les parents de l'entourer de toutes les précautions morales possibles. Ces garanties, la jeune fille pourra les trouver exagérées, mais l'expérience n'en montre que trop la nécessité.

Enfin, victime du chômage la pauvre enfant avait épuisé ses économies et trop noble pour manger un pain honteusement gagné, elle venait me supplier de lui trouver de l'emploi. Vous devinez ma réponse.

La ville ma pauvre enfant, n'est pas bonne pour vous. Jusqu'ici elle n'a été que dangereuse, bientôt elle deviendra brutale. Vous avez touché du doigt ses périls, n'attendez pas d'avoir fait un faux pas et souillé votre âme par des contrats dont on se lave jamais. Retournez chez vous. Vous avez fait une expérience qui vous a déjà coûté trop cher puisqu'elle vous a montré les vilaines d'un monde que vous auriez su éviter si vous connaissiez. Bien d'autres, paient plus cher que vous cette triste expérience; partez et remerciez Dieu.

Elle a suivi mon conseil. Jugez-en: Monsieur le curé, je vous remercie de ce que j'ai fait pour moi. Quand j'allai vous voir j'hésitais, j'avais honte; revenir au village sans grand chapeau à fleurs sur la tête, sans beaux tours de cou, que diraient les parents? J'ai marché sur ma petite santé, ce fut dur, mais aujourd'hui j'en bénis Dieu.

Il me semble que je sors d'un rêve que j'ai eu un cauchemar. Aussi, croyez-le bien, ce n'est pas moi qu'on reprendra à regarder le côté de la ville. Je respire à l'aise et maman, à qui j'ai tout confié, ne sait comment assez remercier Dieu de m'avoir ramené au logis; une part de sa gratitude va aussi vers vous qui m'avez porté, le dernier coup. L. B.

PROCEDURE SOMMAIRE

CANADA Province de Québec District de Beauce

No. 6622. — Gabriel Berberi, commerçant, de Beauceville, Demandeur.

vs Majorique Bolduc et Edmond Veilleux, tous deux autrefois de St-Evariste et maintenant des Etats-Unis d'Amérique. Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. St-Joseph de Beauce, ce cinquième jour de septembre mil neuf cent vingt-deux.

(Signé) VEZINA & FERRON, P. C. S. Vraie copie. BOUFFARD & BOUFFARD Procès. du dem.

L'EMPRESS OF CANADA A VANCOUVER

Le grand paquebot du Pacifique Canadien, l'"Empress of Canada" est arrivé dans le port de Vancouver lundi dernier, venant de Hong Kong et de Yokohama. Parmi les personnalités du commandement, le capitaine commercial qui avait son bord, on remarquait: M. C. D. Harriman, vice-président de la China American Steamship Co., de New-York, qui revient d'un voyage de plusieurs semaines au Japon; M. P. F. Yachon, membre du service diplomatique anglais en Chine, qui se rend à Londres; le docteur Frank Gamewell, qui depuis près de quarante ans, s'occupe de travaux d'éducation en Chine. Il se rend à New-York dans le but de promouvoir les intérêts des missions chinoises, supportées par le plupart par la générosité de donateurs américains et anglais.

L'"Empress of Canada" a effectué une excellente traversée et reparti dans quelques jours avec une forte cargaison à destination des ports de l'Orient.

Tous les Chemins mènent chez nous

Nous pouvons répondre à tous les goûts ou exigences des plus difficiles, c'est le temps des manteaux et des vêtements plus chauds, profitez des ressources de notre rayon des confections pour dames, pas de plus belle chance pour acheter avec l'avantage d'un billet pour chaque \$1.00 d'achat sur l'automobile "Anderson Six".

- 15 Manteaux en tissu "Polo", assortis de couleur. Spécial... \$9.90
Jolis Manteaux en drap "Polo", doublés et collet de fourrure. Prix \$18.50
50 Manteaux nouveaux, tissu réversible, envers carreaux... \$16.95
Beau choix de Manteaux en drap velours, prix populaires 24.95, 27.50, \$29.95
Les plus jolis Manteaux comme les plus nouveaux, beau drap velours, doublés avec pagotes et collet de fourrure 34.50, 39.95, \$47.50
Jolis Manteaux pour fillettes de 2 à 6 ans, blanc, choix dans 3 prix raisonnables. Prix... \$4.95, \$5.89, \$6.75
Manteaux à la mode pour fillettes de 8 à 12 ans... \$7.95, \$9.00, \$12.00
Camisoles ou Caleçons ouatés pour dames. Prix... 69c, 98c
Camisoles ou Caleçons "Wooltex", pour dames... 79c, 89c, \$1.19, \$1.24
Camisoles de laine écossaise, pour dames... \$1.24
Camisoles de laine naturelle, pour dames... \$1.24
Camisoles de laine naturelle pour dames... 98c et \$1.24
Jupes tricotées pour dames... \$1.19, \$1.49, \$1.98
Robes de nuit en flanellette, pour dames... \$1.39, \$1.89, \$2.74
Entoutcas noires, 3 belles qualités... 98c
Peignoirs en crêpe de fantaisie, pour... \$2.25, \$2.95
Jupes de robes assorties de tissus... \$3.90
Imperméables pour dames. Prix...

MYRAND & POULIOT

St-Roch, Québec.

POUR LA RESTAURATION DES PRINCIPES D'ORDE

UN CONGRES

La Ligue Apostolique est fondée pour réaliser le retour de la Société et des Peuples à Jésus-Christ. En 1921, déjà elle avait organisé un Congrès. Des raisons graves l'obligèrent à renoncer à ses projets. Devant les désordres sans cesse renaissants qui troublent le présent et menacent l'avenir, il est urgent de manifester au grand jour que les seuls principes d'ordre se trouvent en Jésus-Christ. C'est que la Ligue Apostolique veut faire par son Congrès de 1922, S. E. le Cardinal Dubois a daigné fixer comme date de ces assises importantes les 30 novembre, 1 et 2 décembre prochains. Toutes les personnes qui jouissent de quelque influence y sont respectueusement invitées. Dès à présent, on peut envoyer son adhésion au Bureau de la Ligue Apostolique, 7, rue Las Cases, Paris, VIIe.

Cour Supérieure

CANADA Province de Québec, District de Beauce

No. 6698. — Philias Moreau, commerçant, du village de St-Joseph de Beauce, Demandeur.

vs Appolinaire Veilleux, autrefois du Lac des Anglais, actuellement des Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.

IL est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. BUREAU du Procureur, St-Joseph de Beauce, ce troisième jour d'octobre mil neuf cent vingt-deux.

(Signé) VEZINA & FERRON, P. C. S. (Vraie copie) FORTIER, CLICHE & DUTIL, Procès. du demandeur. BUREAU: St-Joseph de Beauce, P. Q.

COUR SUPERIEURE

CANADA Province de Québec District de Beauce

No. 6672. — DAME MARIE ELMINA GIGIERE, épouse de J. Linrière Vachon, commerçant de Saint-Joseph de Beauce, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse

vs Le dit: J. LINIERE VACHON, de Saint-Joseph, Beauce. Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 15 septembre, 1922. Saint-Joseph, Beauce, 15 septembre, 1922. PACAUD & MORIN, Procès. de la demand.

MAISON A VENDRE

Une bonne maison en face de la Station, à Beauceville, une bonne cave, aquarium, lumière électrique, dépendances, etc. Conditions faciles. S'adresser à: "L'ECLAIREUR" ou à: J. A. AUDET, St-Léon de Standon, Co., Dorchester.

12-15 nov. P. 183, rue

Docteur ARTHUR FAFARD SPECIALISTE de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les Yeux, les Otitis, le Nez et la Gorge — BUISSKAU A — Ste-Marie de Beauce

Chez le Dr. Jacques le 1<sup>er</sup> mardi du mois.

Ouv. authentiques

Le véritable ce. Québec où l'élégance se joint à la... Ce n'est pas seulement... ses modèles, et à l'excellence de son magasin est redevable de sa grande... de nos Québécoises, mais aussi à la tante de ses prix.

Votre visite, Mesdames, à notre Ouv. Modes d'Automne sera très appréciée par nous, avantageuse pour vous en ce qu'elle vous permettra de choisir dans une collection complète et considérable de Manteaux, Chapeaux, Robes et Costumes qui représente le dernier cri de la mode et surtout et avant tout à des prix exceptionnels d'économie.

ATTENTION Afin d'agrémenter votre visite à nos magasins nous aurons cette année comme par le passé la Promenade des MODELES VIVANTS et orchestre de 2 1/2 hrs à 4 1/2 hrs lundi et mardi.

Syndicat de Quebec ANGLE ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE QUEBEC

Des Nouveautés Toujours POUR DAMES

Grande collection de jolis Manteaux garnis de fourrures de différentes espèces et dont les modèles sont pour une large part exclusifs. En vente depuis \$24.90, \$29.50, \$32.50 et \$38.50 D'autres depuis \$50.00 à \$240.00

Costumes en tweed de fantaisie, faits sur ordre par le tailleur Fleury, au prix spécial de \$27.50

50 jolis modèles de Manteaux sport, l'article du jour en demande pour dames, à prix spéciaux \$16.90 \$18.50, \$22.50.

200 Robes de serge ou poiret de différents modèles, bleu et noir et couleurs, depuis \$9.90 à \$28.50

Manteaux en drap velours, riche nuance, faits sur ordre par le tailleur Fleury, au prix de \$23.50

50 riches Costumes en drap sedan, garnis de fourrures, depuis \$58.50 à \$98.50

25 Costumes tailleurs, en tricotine bleu ou noir. Valeur, coupe et dessin sans pareils, que nous offrons pour \$34.50

Jules Gauvin 183, rue

ST-JOSEPH, QUE Représ. Semi-Ready

### Mon fils se mourait d'inanition

"Comme il ne profitait pas de sa nourriture, il dépérissait graduellement"

"Cette histoire intéresse toutes les mères. Avant la naissance de mon fils j'avais une santé tellement délicate que le médecin pensait que je ne survivrais pas à l'épreuve. Quelques semaines après sa naissance, ma vie ne tenait plus qu'à un fil, aussi m'étais-je insouciante de le nourrir et le pauvre petit fut laissé aux soins d'une nourrice. Il n'était pas fort naturellement, mais il était apparemment un bon choix de sa nourriture et son poids augmenta de façon satisfaisante jusqu'à ce qu'il ne pouvait plus garder et il dépérissait graduellement. Finalement en désespoir de cause nous fûmes venir un spécialiste qui déclara que mon bébé se mourait d'inanition. Il lui donna un médicament et prescrivit un certain régime. L'état de l'enfant s'améliora mais pendant il ne paraissait pas prendre de forces, cela dura quatre ou cinq ans et l'enfant était toujours faible et d'apparence fêlée. Il ne pouvait jouer longtemps avec les autres enfants sans se couler et se repêcher. Ma soeur qui vit dans une maison près de la mer, me dit qu'elle pourrait le remettre en santé si elle lui donnait son lait. Bien qu'il m'ait été pénible de me séparer de lui, j'étais prête à faire tous les sacrifices pour lui redonner des forces. Il fut absent pendant trois mois et c'est avec la plus grande anxiété que j'attendis son retour, car ma soeur m'avait écrit que mon étonnement serait grand."

VENDU PAR LE DOCTEUR J.-A. DECHENES, PHARMACIEN, BEAUCEVILLE, ET PAR LEONARD GENDREAU, ST-GEORGES.

lorsque je reverrais mon fils. Lorsque ma soeur descendit du train, je ne pouvais croire que c'était mon fils qu'elle conduisait par la main. Jamais chez aucun enfant je n'avais vu un rose et plein de vigueur avec un sourire heureux. "Mais quel lui avez-vous donc fait?" lui dis-je. "C'est très simple, répondit-elle, j'ai tenu au grand air et lui ai donné une bonne nourriture, et puis je vais vous dire le véritable secret: je lui ai fait prendre trois bouteilles de Carnol. Avant même d'avoir pris la moitié d'une bouteille son état général avait changé. Il devint plus lourd, sa figure prit des couleurs et il était prêt à jouer pendant des heures. Le changement opéré dans l'état de mon enfant est l'événement le plus extraordinaire qui se soit produit dans ma vie. Je ne manque jamais l'occasion de vanter le Carnol, de le recommander à mes amis. Au moment où j'écris je regarde à travers la fenêtre et lorsque j'aperçois cet enfant rose, actif et bien portant, je ne puis croire qu'il a été si chétif et si délaissé."

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si, après en avoir fait l'essai, vous pouvez affirmer en toute conscience, qu'il ne vous a fait aucun mal, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remettra votre argent. 6-622

### FRANCE ET ANGLETERRE

LE PREMIER DE CES DEUX PAYS EST-IL, COMME ON LE PRETEND, A LA MERCI DE SON ALLIÉ ?

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulaix-Limitée.)

Nous lisons dernièrement sous la plume d'un de nos publicistes les plus connus que le célèbre écrivain politique Jacques Bainville, directeur de la Revue universelle, collaborateur à l'Action française et à plusieurs autres journaux, s'était prononcé plus ou moins directement pour une union européenne antianglaise, dont la France serait l'âme dirigeante. C'est du nouveau. Depuis un certain temps qu'il M. Jacques Bainville, le directeur de la Rente ne s'est jamais aperçu qu'il désespérait à ce point de la situation de la France en Europe. L'éminent collaborateur de l'Action française semble au contraire convaincu que beaucoup d'autres, que la France peut trouver dans la situation actuelle les moyens de faire valoir son droit, même contre l'Angleterre, à condition de procéder avec méthode et énergie. Il disait dans le numéro du 23 août: "L'Angleterre craint plus de nous voir libres que nous ne craignons d'être isolés. Vaine crainte qui a longtemps paralysé nos négociateurs! Si, pour nous punir, elle livre sterling monnaie à cent francs, le commerce anglais aurait un marché de moins en Europe. Voilà tout. Si l'Angleterre voulait nous attendre où nous sommes faibles, n'ayant plus de marines, c'est-à-dire dans nos colonies, elle ébranlerait les siennes, car les trop vastes possessions de la France et de l'Angleterre tiennent peut-être encore parce qu'elles s'appuient. Si enfin (certaines paroles échappées à M. Lloyd George et à ses confidentiels le laissent croire), l'Angleterre songeait à déterminer chez nous une agitation politique, comme au moment de Pachoda et de l'affaire Dreyfus, elle travaillerait contre ses intérêts, d'abord parce que son intervention, maladroitement annoncée par M. Carrivin et quelques autres, serait trop visible, et ensuite parce qu'elle favoriserait, comme en 1898, des partis qui sont proallemands et non pas proanglais."

"Sa mauvaise humeur passée, le gouvernement britannique pourra réfléchir. Il a recommandé à la France les fautes de l'Allemagne. Il nous a poussés à bout. Ce n'est pas la bonne manière de traiter les Français."

Dans le numéro du 29 août, B. Bainville, discutant le plan de collaboration économique franco-allemands proposée par Stinnes et ses associés, et opposée par certains financiers français au projet de saisie de gages productifs par la France, s'exprimait ainsi: "Une entente avec l'industrie allemande, qui introduirait une entente politique avec l'Allemagne, trouve des esprits crédules et des partisans intéressés. Et il ne manque pas non plus de gens pour dire: Puisque l'Angleterre nous opprime, formons un bloc continental avec les Allemands."

"Le prix dont ce raisonnement serait payé le rend absurde. Les Allemands avec lesquels pourrait être conclu cet accord économique-politique, ce n'est pas le président Ebert, ce n'est pas le chancelier Wirth, mais les saliers du Reich, eux aussi, et qui ne disposent que d'un pouvoir précaire. Ces Allemands, ce seraient les détenteurs des ressources économiques, c'est-à-dire de la véritable puissance. Et tout ce qu'ils désiraient, c'est qu'ils subissent les conditions comme les subit le prolétariat germanique. S'il n'y a plus qu'une puissance en Allemagne, celle de la grande industrie, ce n'est pas le moment de composer avec elle, pas

plus que ce n'était le moment de composer avec Ludendorff lorsqu'il lançait son offensive de "hasardeux".

"Dans l'intérêt même des fins politiques auxquelles les Stinnes aspirent, il ne faut pas que nous ayons mis la main sur les gages productifs qui sont l'instrument de leur pouvoir. Ainsi l'idée de la collaboration franco-allemande, partie de Berlin, reprise à Paris, ne tend qu'à détourner la saisie. Ceux qui soutiennent ou qui acceptent cette idée trahissent la France s'ils sont conscients, la desservent s'ils sont inconscients."

On le voit, la seule politique qu'admette M. Bainville au point de vue français, c'est la saisie de gages productifs par la France. Quant à l'état économique de l'Allemagne à l'heure actuelle, M. Bainville prouve surabondamment qu'il découle de la politique allemande et non de la politique française.

A l'heure actuelle, en France, l'union continentale antianglaise est le plan de Joseph Caillaux. L'ancien président du Conseil, condamné pour intelligence avec l'ennemi en temps de guerre, sait parfaitement que ce plan est tout à fait irréalisable, mais il espère s'en servir pour faire, comme à son ordinaire, le jeu des Allemands. Les vues de Bainville et de Poincaré nous semblent beaucoup plus justes.

### Aux Femmes de Sport

Après quelque exercice violent la mousse rafraichissante et d'un parfum si subtil, du Savon "Baby's Own" procure une sensation délicieuse de bien-être et de fraîcheur.

### BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous

### Douleur partie! Frictionnez les Articulations Douloureuses, Rhumatiques

Entérez la douleur au moyen d'une petite bouteille d'essai de la vieille "Huile St. Jacobs."

Cessez de "doser" le rhumatisme. Ce n'est que de la douleur; il n'y a pas un cas sur cinquante qui nécessite un traitement interne. Appliquez "Huile St. Jacobs" adoucissante et pénétrante juste sur l'endroit douloureux et le temps de dire Jack Robinson, le rhumatisme est parti ainsi que la détresse. "L'Huile St. Jacobs" est un liniment inoffensif contre le rhumatisme qui ne désappointe jamais et ne brûle pas la peau. Elle enlève la douleur et le redoublement des articulations des muscles et des os douloureux; arrête la sciatique, le lumbago, le mal de dos et la névralgie.

Assouplissez-vous! Procurez-vous une petite bouteille d'essai de la vieille et honnête "Huile St. Jacobs" à n'importe quelle pharmacie et en un moment vous serez exempt de la douleur et de la raideur. Ne souffrez pas! Envoyez le rhumatisme au moyen d'une friction.

### LA LOI VOLSTEAD EN BRECHE

Un magazine des plus lus dans tous les Etats-Unis, et qui d'autre part mérite bien son nom de "Literary Digest", a ouvert il y a quelque temps ses colonnes à un vote secret sur la prohibition afin de donner une idée sinon exacte, tout au moins approximative de ce que le pays pense de la loi Volstead.

Jusqu'à présent, 705,000 votes sont arrivés aux bureaux du "Literary Digest" avec le résultat que 270,000 personnes sont en faveur du "statu quo" c'est-à-dire du maintien de la loi Volstead dans toute sa force; 290,000 personnes se déclarent pour la loi Volstead modifiée, ce qui signifie en faveur du vin et de la bière, enfin 145,000 voix ont été recueillies pour l'abrogation pure et simple de la loi la plus inique qui ait jamais été votée dans un pays de liberté.

En résumé, c'est un vote jusqu'à présent de 435,000 voix contre 270,000 pour la modification ou l'abrogation de la loi Volstead!

On remarque dans ce vote que l'ouvrier est en grande majorité en faveur du vin et de la bière, mais que nombre de gens riches (possiblement parce qu'ils peuvent se permettre, loi ou pas loi, d'avoir dans leurs caves du jus de la treille et autres liquides), sont positivement pour le maintien de la loi actuelle.

Comme les votes viennent de partout, le plus surprenant est que la Californie, pays vinicole par excellence, se montre en très grande majorité en faveur de la loi Volstead. Les affaires sont les affaires, et ce vote s'explique si on réfléchit que jamais entre la Californie ne fut aussi prospère, en vertu de ce qu'on a lieu de vendre ses vins, elle est devenue aujourd'hui, dans tout le pays, le grand distributeur (non pas précisément à prix réduits, mais plutôt prohibitifs) de raisins secs qu'il y a trois ans à peine on ne consommait que comme le complément incertain tout autant que savoureux de certaines pâtisseries. Il serait donc inadmissible de voir les Californiens désirer la mort de leur poule aux œufs d'or. Ils continuent donc à demander le maintien de la loi Volstead, plantent chaque année des milliers d'acres de vigne de plus et... vendent leurs raisins secs trois fois plus cher.

Les femmes ayant obtenu le suffrage presque en même temps que l'abrogation de la loi Volstead, le "Literary Digest" a voulu les laisser se prononcer également sur le bien-fondé de la dite loi. A cet effet, il ouvrit pour elles un vote séparé, désirant peut-être aussi par là faire preuve de galanterie pour le sexe faible. Mais à l'étonnement du "magazine", elles ont pris la chose au sérieux.

Jusqu'à présent, 20,000 femmes ont voté, et le plus étonnant de tout, c'est que si le 61 pour cent des voix masculines sont contre la prohibition, le pourcentage des voix féminines est de 55 pour cent également contre cette loi.

Pauvre M. Volstead. Si les femmes s'en mêlent...

plus que ce n'était le moment de composer avec Ludendorff lorsqu'il lançait son offensive de "hasardeux".

"Dans l'intérêt même des fins politiques auxquelles les Stinnes aspirent, il ne faut pas que nous ayons mis la main sur les gages productifs qui sont l'instrument de leur pouvoir. Ainsi l'idée de la collaboration franco-allemande, partie de Berlin, reprise à Paris, ne tend qu'à détourner la saisie. Ceux qui soutiennent ou qui acceptent cette idée trahissent la France s'ils sont conscients, la desservent s'ils sont inconscients."

On le voit, la seule politique qu'admette M. Bainville au point de vue français, c'est la saisie de gages productifs par la France. Quant à l'état économique de l'Allemagne à l'heure actuelle, M. Bainville prouve surabondamment qu'il découle de la politique allemande et non de la politique française.

A l'heure actuelle, en France, l'union continentale antianglaise est le plan de Joseph Caillaux. L'ancien président du Conseil, condamné pour intelligence avec l'ennemi en temps de guerre, sait parfaitement que ce plan est tout à fait irréalisable, mais il espère s'en servir pour faire, comme à son ordinaire, le jeu des Allemands. Les vues de Bainville et de Poincaré nous semblent beaucoup plus justes.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 novembre 1922 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale

STEPHREME DE TRING No. 2 à commencer le 1er avril prochain

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Ephrem de Tring et au bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec ou l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'Administrateur du District Postal, Québec, 13 octobre, 1922.

S. TANNER GREEN, Administrateur du District Postal.

### COUR SUPERIEURE

CANADA, Province de Québec, District de Beauce.

No. 6716. — Dame Rose-Anna Bolduc, épouse commune en biens de Georges Couture, charretier de Vallée Junction, Demanderesse.

Le dit Georges Couture, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée de cette cause le 5ième jour d'octobre 1922.

Saint-Joseph de Beauce, 5 octobre, 1922.

ROSAIRE BEAUDOIN, Proc. de la demande.

# Quand la cigogne arrive

Voilà qui demande mûre réflexion! Si le lait maternel fait défaut, par quoi le remplacera-t-on? Votre décision aura sa répercussion chez bébé— Elle décidera de sa bonne santé, de sa robustesse et de son bonheur, car les bébés en bonne santé sont heureux. Elle décidera de son avenir, car les enfants rachitiques sont voués à la défaite. Mais si votre décision s'autorise de faits constatés par l'expérience, si elle se prévaut de l'opinion de milliers de mères, vous n'aurez rien à redouter, puisque vous choisirez certainement le Lait Eagle, le meilleur aliment des bébés, le plus nourrissant et le plus utile à la croissance. De qualité invariable et de consistance toujours également assimilable. Pour vous aider dans les soins à donner aux bébés, nous avons édité deux livres: "Le Bien-Etre de Bébé" et "Le Plus Beau Bébé." Vous les trouverez utiles et intéressants. Nous les distribuons gratuitement. Ecrivez à The Borden Company, Limited, Montréal.

## Borden's EAGLE BRAND CONDENSED MILK

THE BORDEN COMPANY, LIMITED, MONTREAL, CANADA.

### Trop de viande nuit aux rognons

Prenez un verre d'eau et de sel pour nettoyer les rognons si vous souffrez de la vessie.

Manger trop de viande, cela produit évidemment la maladie de rognons dans une forme quelconque, a dit une excellente autorité, parce que l'acide urique de la viande excite les rognons; ils deviennent engorgés, lourds, et cela occasionne toutes sortes de troubles particulièrement le mal de dos et des douleurs dans la région des reins; des rhumatismes, de gros maux de tête, troubles d'estomac, constipation, engorgement du foie, manque de sommeil et des irritations de la vessie et des voies urinaires.

Dès que vos reins ou votre dos ne sont pas en bon état, ou si vous souffrez de la vessie, ayez à peu près 4 onces de Jad Salts chez n'importe quel bon pharmacien, prenez-en une cuillerée à table dans un verre d'eau avant de déjeuner, cela pendant quelques jours et vos rognons reviendront à l'état normal. Ces fameux sels sont faits de l'acide de raisin combinés avec du lithin, et ont été en usage depuis plusieurs générations pour nettoyer les rognons et les stimuler à leur état normal; aussi pour neutraliser l'acide dans les urines afin d'empêcher l'irritation ce qui met fin aux désordres de la vessie.

Le Jad Salts ne peut faire de mal à qui que ce soit; c'est un breuvage effervescent, délicieux que des milliers de femmes et d'hommes aiment à prendre, cela nettoie les organes urinaires, ce qui évite de graves désordres des rognons.

### POURQUOI LES BIERES CHAMPLAIN

SONT-ELLES EN SI GRANDE DEMANDE ?

C'est parce qu'elles sont

- LIMPIDES
- RECONFORTANTES
- RAFRAICHISSANTES

Si vous ne savez pas où vous les procurer, faites-nous parvenir votre commande et nous saurons vous la faire remplir.

BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE QUEBEC

### SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante pour service général et sachant faire la cuisine. Bons gages. S'adresser à: M. PIERRE BOUFFARD, Avocat, St-Joseph, Beauce. J. N. O.

### FEMME JAMAIS EMBRASSEE

Mercredi dernier, Mme Julia Brightmore, de Chicago, a présenté devant le juge Mangan, de Chicago, une instance en divorce. Mme Brightmore, jeune et jolie femme, demandée le divorce, alléguant que son mari ne l'a jamais embrassée.

"Il y a six mois que nous sommes mariés," dit-elle dit au juge, les larmes dans la voix — "et il ne m'a pas encore embrassée une seule fois!"

Le juge l'ayant questionnée, elle lui dit qu'avant de se marier, elle n'avait été embrassée par aucun homme, et elle s'attendait que le mariage la com-

blerait de baisers et de caresses, mais son Walter, son mari, l'a complètement délaissée.

"Si le monde dépendait de lui — dit-elle en terminant la jeune femme, le monde finirait bientôt!" Etait-il possible au juge de refuser le divorce. Il le lui accorda et lui souhaita meilleure chance la prochaine fois.

## Une Combinaison Idéale de Tabacs de Choix!

Les meilleurs tabacs des pays ensoleillés du Sud, combinés avec nos meilleures variétés de tabac domestique; tel est le secret de l'excellence du tabac à fumer LONG TOM.

10 cts le paquet

### Tabacs Domestique & Virginie LONG TOM

Rock City Tobacco Co., Limited, Québec

UN SOULAGEMENT EST TROUVE AUX MAUX D'ESTOMAC

Madame Marie-Louise Laurin, 140 rue Lafontaine, à Montréal, prononce des paroles d'espoir pour les millions d'infortunés hommes et femmes qui sont les victimes des maux d'estomac.

"J'avais tellement souffert de la digestion que j'en étais arrivée à ne plus oser manger. Après les repas j'avais la sensation d'un atroce étouffement et d'une brûlure dans l'estomac.

Les aliments non digérés fermentent dans l'estomac et remplissent tout entier le ventre de gaz.

IN MEMORIAM

A la demeure de Monsieur Joseph Mathieu, vendredi dernier, le six, s'est éteint doucement son épouse née Joséphine Pomerleau.

Enlever cet être si cher et si utile à sa famille et à ses chers parents.

Les chœurs de l'église sont M. Joseph Bernard, M. Armand St-Pierre, M. A. Grenier, M. Joseph Doyon, M. Marcel Poulain, M. P. Albert Jolicoeur, Joseph Fortier, Emile Rodrigue, Joseph Gagné de St-Joseph, A. Doyon, Fortunat Doyon, Benoit Dussault, Jean Bourque, G. Jolicoeur, Placide Jolicoeur, Solo à la mort par Marcel Poulain.

Chœur en bas : MM. Joseph Rodrigue, Joseph Busque, M. Joseph Morin, Mathias Veilleux, Philias Poulain, Antoine Bolduc.

La croix était portée par M. Charles Poulain; le corbillard conduit par M. J. Poulain; les porteurs étaient : MM. Armand Dutil, Joseph Loubier, Gédéon Mathieu, William Bernard tous beaux-frères de la défunte.

Conduisait le deuil : M. Joseph Mathieu, son épouse, Agathe, Antoinette, Blainville, Victor et Maurice ses enfants, Mlle Vve Georges Pomerleau, M. et Mde Jean Mathieu, M. et Mde Omer Pomerleau, M. et Mde Gédéon Pomerleau, M. et Mde Albert Pomerleau, M. et Mde J. Loubier, M. et Mde Ernest Loubier, Mlle Marie-Louise Pomerleau, Philippe Pomerleau, Philippe Pomerleau, Gédéon Pomerleau, M. et Mde Gédéon Mathieu, M. et Mde William Bernard, M. et Mde Jos. Poulain, M. et Mde Albert Morin, M. Ollivier, Bernard de Compton, M. et Mde Alb. Poulain, Mlles Alfred et Noëlle Loubier de St-Martin, M. et Mde St-Jean Gagnon, M. et Mde Charles Poulain Pierrette, M. Alphonse Veilleux, M. et Mde Chs. Morin, M. et Mde Gédéon Lacombe, M. Jean Veilleux de St-Georges, M. Honoré Veilleux de St-Georges, M. et Mde Toulousse, M. et Mde Dominique Poulain, M. et Mde Conrad Mathieu, M. Gédéon Grondin, M. et Mde Louisa Poulain, M. Ernest et Albert Mathieu de St-Benoit, M. et Mde David Mercier, M. Le Mathieu, M. Irène Mathieu, M. et Mde Gédéon Doyon, M. et Mde Joseph Bisson, M. Vital Roy, de St-Joseph, M. Jean-Marie Gagnon, Mlle Yvonne Gagnon.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Faillites, le 7 octobre 1922 tel que prescrit par la Loi des Faillites 1920.

L'Immeuble suivant sera vendu par enchère publique le 15 novembre 1922 à 5 heures de l'après-midi, au Bureau du Syndic Autorisé, Thémère Beaudoin à St-Joseph de Beauce.

Un certain terrain ayant quatre arpents et demi de largeur sur la profondeur du Lot connu et désigné comme étant la moitié Nord-Ouest du lot de terre No. 5 dans le huitième rang des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Rimborough avec bâtisses à la réserve de la coupe de tout bois et droits de mines et minéraux et autres droits en faveur de John Breaky Limited, suivant leur titre.

Cette vente est faite conformément à l'article 20 paragraphe B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 et à les mêmes effets que si la vente était faite par le Shérif lui-même.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau du Syndic soussigné, Thémère Beaudoin, St-Joseph de Beauce, 13 octobre, 1922.

TANCREDE BEAUDOIN Syndic autorisé, St-Joseph de Beauce.

IREZ-VOUS EN EUROPE CET HIVER Si vous caressez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et de retenir vos places de paquebots, car tout indique que la demande d'accommodations sera des plus actives.

La liste des départs d'hiver des Compagnies de navigation circulant du Canada et des États-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

M. E. A. Langevin, le directeur de l'agence de voyage à Québec, (Gare du Palais ou 30 rue Saint-Jean) sera heureux de vous fournir tous les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et de vous assurer l'organisation complète d'un voyage de ce genre, avec tout le confort et la sécurité désirables. 19-10-2 fois.

M. et Mde David Mathieu, Mlle Marie-Anne Poulain, Lucia Poulain, Mde Napoleon Giroux, Mlle Marie-Blanche Poulain, M. Adolphe Poulain, Mde G. Bernard de Cookshire, Mlle Léa Quirion, Mlle Catherine Doyon, M. et Mde Thérèse Roy, M. et Mde Georges M. Dollard, M. et Mde St-Georges M. Godfroid, M. et Mde St-Victor, Joseph Bernard fils de St-Victor, M. et Mde St-Jean Poulain de St-Victor, M. Alphonse Mathieu et Mlle Alma Mathieu de St-Benoit, Mlle Elianne Bégin et Mde A. Bégin de St-Georges, M. et Mde Romain Roy, M. et Mde Majorique Roy, M. et Mde Omer Giroux, M. et Mde Charles Bernard, M. et Mde Paul Rodrigue, M. et Mde Mendosa Rodrigue, M. et Mde Joseph Rodrigue, M. et Mde Henri Bolduc, Antoine Bolduc, M. Chs. Denis, M. Jean Poulain, marchand, M. J. Thibodeau, M. Napoleon Fortin, docteur St-Georges, Mde Joseph Mathieu, Mlle Joséphine Mathieu, M. Lorenzo Thibodeau, M. Joseph Bilodeau, M. Charles Fortin, M. et Mde Alfred Fortin, M. C. Roy, M. Adolphe Veilleux, M. Georges Mercier, Mlle Béatrix Mercier, Mlle A. Mercier, Philias Quirion, Shenley, Philias Quirion, Georges Lachance, Philias Quirion, Céphas Mercier, M. Dominique Bolduc, T. Veilleux, M. et Mde E. Landry, M. Godfroid Quirion, M. Alf Pomerleau, Alfred Doyon, France Doyon, Joseph Doyon, Edmond Bégin, M. Louis Poulain, M. R. Bolduc, M. Joseph Champagne, M. Joseph Pomerleau, M. Jos. Caron, M. Sigefroid Caron, M. Majorique Roy, MM. Alfred Caron, William Poulain, Albert Veilleux, Joseph Poulain, M. et Mde Joseph Veilleux, MM. Benjamin Mathieu, Thomy Bernard, Jos. Bernard, Mde Gédéon Quirion, M. Nap. Quirion, M. et Mde Wilfrid Roy, M. et Mde Thomas Jolicoeur, M. et Mde B. L. Gilbert de St-Joseph, Mlle Clariste Doyon, Mlle Anna Doyon, M. Josephat Doyon, M. et Mde Ernest Doyon, M. et Mde Adolphe Mercier, M. et Mde Alphonse Pianté, M. et Mde Isaac Thibodeau, M. Thomy Thibodeau, Mlle P. Grégoire, Mde Romain Daigle, M. et Mde Philippe Bolduc, M. Napoleon Roy, M. Josephat Jolicoeur, M. et Mde Joseph Jolicoeur, M. Ernest Bisson, M. Joseph Thibodeau, M. et Mde Charles Hamel, M. Alphonse Roy et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Bouquets spirituels offerts par M. G. Jolicoeur, M. Marcel Poulain, Mlle Irène, M. et Mde Albert Pomerleau, M. et Mde Charles Poulain, M. et Mde Léa Quirion, M. et Mde C. Roy, M. et Mde Joseph Loubier, M. et Mde Alfred Roy, M. et Mde Fernand Dutil, M. Josephat Roy, La famille Doyon, M. et Mde Georges Pomerleau, M. et Mde Archelais Poulain, La famille Joseph Mathieu.

Nos plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Les chœurs de l'église sont M. Joseph Bernard, M. Armand St-Pierre, M. A. Grenier, M. Joseph Doyon, M. Marcel Poulain, M. P. Albert Jolicoeur, Joseph Fortier, Emile Rodrigue, Joseph Gagné de St-Joseph, A. Doyon, Fortunat Doyon, Benoit Dussault, Jean Bourque, G. Jolicoeur, Placide Jolicoeur, Solo à la mort par Marcel Poulain.

Chœur en bas : MM. Joseph Rodrigue, Joseph Busque, M. Joseph Morin, Mathias Veilleux, Philias Poulain, Antoine Bolduc.

La croix était portée par M. Charles Poulain; le corbillard conduit par M. J. Poulain; les porteurs étaient : MM. Armand Dutil, Joseph Loubier, Gédéon Mathieu, William Bernard tous beaux-frères de la défunte.

Conduisait le deuil : M. Joseph Mathieu, son épouse, Agathe, Antoinette, Blainville, Victor et Maurice ses enfants, Mlle Vve Georges Pomerleau, M. et Mde Jean Mathieu, M. et Mde Omer Pomerleau, M. et Mde Gédéon Pomerleau, M. et Mde Albert Pomerleau, M. et Mde J. Loubier, M. et Mde Ernest Loubier, Mlle Marie-Louise Pomerleau, Philippe Pomerleau, Philippe Pomerleau, Gédéon Pomerleau, M. et Mde Gédéon Mathieu, M. et Mde William Bernard, M. et Mde Jos. Poulain, M. et Mde Albert Morin, M. Ollivier, Bernard de Compton, M. et Mde Alb. Poulain, Mlles Alfred et Noëlle Loubier de St-Martin, M. et Mde St-Jean Gagnon, M. et Mde Charles Poulain Pierrette, M. Alphonse Veilleux, M. et Mde Chs. Morin, M. et Mde Gédéon Lacombe, M. Jean Veilleux de St-Georges, M. Honoré Veilleux de St-Georges, M. et Mde Toulousse, M. et Mde Dominique Poulain, M. et Mde Conrad Mathieu, M. Gédéon Grondin, M. et Mde Louisa Poulain, M. Ernest et Albert Mathieu de St-Benoit, M. et Mde David Mercier, M. Le Mathieu, M. Irène Mathieu, M. et Mde Gédéon Doyon, M. et Mde Joseph Bisson, M. Vital Roy, de St-Joseph, M. Jean-Marie Gagnon, Mlle Yvonne Gagnon.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Faillites, le 7 octobre 1922 tel que prescrit par la Loi des Faillites 1920.

L'Immeuble suivant sera vendu par enchère publique le 15 novembre 1922 à 5 heures de l'après-midi, au Bureau du Syndic Autorisé, Thémère Beaudoin à St-Joseph de Beauce.

Un certain terrain ayant quatre arpents et demi de largeur sur la profondeur du Lot connu et désigné comme étant la moitié Nord-Ouest du lot de terre No. 5 dans le huitième rang des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Rimborough avec bâtisses à la réserve de la coupe de tout bois et droits de mines et minéraux et autres droits en faveur de John Breaky Limited, suivant leur titre.

Cette vente est faite conformément à l'article 20 paragraphe B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 et à les mêmes effets que si la vente était faite par le Shérif lui-même.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau du Syndic soussigné, Thémère Beaudoin, St-Joseph de Beauce, 13 octobre, 1922.

TANCREDE BEAUDOIN Syndic autorisé, St-Joseph de Beauce.

IREZ-VOUS EN EUROPE CET HIVER Si vous caressez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et de retenir vos places de paquebots, car tout indique que la demande d'accommodations sera des plus actives.

La liste des départs d'hiver des Compagnies de navigation circulant du Canada et des États-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

M. E. A. Langevin, le directeur de l'agence de voyage à Québec, (Gare du Palais ou 30 rue Saint-Jean) sera heureux de vous fournir tous les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et de vous assurer l'organisation complète d'un voyage de ce genre, avec tout le confort et la sécurité désirables. 19-10-2 fois.

QU'EST-CE QU'UN RHUME ? Que faut-il faire pour s'en débarrasser ? Plus de quatre millions de personnes souffrent de rhume. On n'ignore pas que le rhume est une affection commune, mais on ignore que le rhume est une affection grave, et que, si elle n'est pas soignée, elle peut devenir chronique. Le traitement est simple et efficace. Le Baume Rhumal, un remède efficace, agit sur les muqueuses, les calme et les guérit. On ajoutera à ce traitement des révulsifs locaux, par exemple, le sinapisme, la teinture d'iode ou le traitement par les bains de vapeur. Le Baume Rhumal, un remède efficace, agit sur les muqueuses, les calme et les guérit. On ajoutera à ce traitement des révulsifs locaux, par exemple, le sinapisme, la teinture d'iode ou le traitement par les bains de vapeur.

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR LE SYSTEME DES RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de \$50 à \$5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois. Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement. Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs. Cette rente est exempte de toute saisie. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA. S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastide, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.

JEUNES GENS: Assurez votre avenir par l'Épargne Quel que soit votre salaire, faites des économies. Avec de la volonté, vous arriverez à accumuler en banque un bon fonds de réserve qui vous ouvrira la voie du succès.

La Banque Nationale La plus vieille banque Canadienne-Française, recevra vos dépôts à l'un de ses 347 bureaux, et vous paiera, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques. \$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne. BUREAU DE DIRECTION: PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT Coprésident Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co. VICE-PRESIDENT: J. B. FORVIER Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Leclerc, Ltée. DIRECTEURS: A. N. DROLET NAF. DROUIN A. B. DUPUIS ERNEST H. DECARAY WAZ. FORTIER SIR GEO. GARNKAU HON. MICHE. C. R. C. E. TASCHEREAU HENRI DES RIVIERES, Gérant-général.

PRIMUS L'arome agréable du THÉ PRIMUS, sa saveur captivante et la belle couleur qu'il donne en infusion, en font un thé d'une supériorité incontestable. NOIR OU VERT L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN 4 TRAINS RAPIDES COURSE DE 5 HEURES ENTRE QUEBEC - MONTREAL DE LA GARE DU PALAIS "Le Frontenac" Départ 1.30 P.M.—tous les jours. Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 P.M. "Le Viger" Départ 4.40 P.M.—Dimanche excepté. Arr. Montréal (G. Viger) 9.40 P.M. Retour de Montréal (Gare Windsor) 9.00 A.M. tous les jours. Retour de Montréal (Gare Viger) 5.00 P.M. dimanche excepté. Wagons-salon-observatoire et wagon-restaurant DEPARTS SUPPLEMENTAIRES 9.00 A.M. dimanche excepté pour Montréal (G. Viger) wagon-salon-observatoire à buffet. 11.55 P.M. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor). Wagons-lits à compartiments éclairés à l'électricité. Retour de Montréal (G. Viger) 9.45 A.M. dimanche excepté. Retour de Montréal (G. Viger) 2.30 P.M. dimanche, seulement. Retour de Montréal (G. Viger) 11.55 P.M. tous les jours. Retour de Montréal (G. Windsor) 11.30 P.M. tous les jours. Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison IL EST INSURPASSABLE BUREAUX des BILLETS { 80 rue Saint-Jean T61: 93 } QUEBEC { Château Frontenac T61: 1840 } { Gare du Palais T61: 663 } C. A. LANGEVIN, Agent du Rraffic-Voyageurs

La Vie a du Bon. Il l'a enfin Trouvé. Un Vraiment bon Cigare à Le clou d'Aluminium garantit son authenticité. Rock City Tobacco Co. Limited

CHUCK CIGAR "Daut Son Pesant d'Or"

25 Cigarettes pour 10¢ OTTOMAN TABAC A CIGARETTE Roulez vous-même vos Cigarettes avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN; vous connaîtrez alors toute la satisfaction que procure au fumeur une cigarette fraîchement roulée avec le choix des tabacs à cigarettes, aromatiques et savoureux, tout en payant quatre fois moins pour vos cigarettes. Chaque paquet de tabac à cigarettes OTTOMAN est accompagné d'un cahier de papier à cigarettes et contient suffisamment de tabac pour rouler 25 cigarettes. Rock City Tobacco Co. Limited Avec le Tabac à Cigarettes OTTOMAN

NAISSANCE M. et Mme J. A. G. Giguère, de Ste-Germaine ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le 30 septembre et baptisé le même jour sous les noms de : Joseph Louis Philippe Marcel, Parrain et marraine : M. et Mme Léonidas Giguère, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations. Etes-vous suffisamment assuré contre l'incendie ? Vous êtes sans doute porter à le croire, mais avez-vous songé sérieusement aux difficultés que vous auriez à surmonter en cas d'incendie, à la hausse extraordinaire du coût des matériaux de construction, à la rareté de la main d'œuvre, et aux gages élevés qu'elle commande, à toutes les autres dépenses incidentes, ordinaires et extraordinaires, qui vous incomberaient, si votre propriété par malheur était incendiée ? Ne vous semble-t-il pas qu'il serait sage d'examiner votre police d'assurance à la lumière des conditions actuelles et de vous demander si réellement vous êtes suffisamment assuré contre l'incendie. Et si c'est dans une bonne Compagnie ? Je suis prêt à vous aider, persuadé que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneraient pour vous ni dépenses, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel à : P.-Z. CLOUTIER, COURTIER D'ASSURANCE FISET, P. O. Co. Beauce. Propriété à vendre à Ste-Marie Ancienne résidence du docteur P. Fortier avec terrain de 115 pieds par 200. Très beau site pour résidence privée et excellent poste de commerce. Conditions faciles. S'adresser à : J. A. TARDIF, Ste-Marie, Beauce. Oct. 194 fois.



# UN AUTOMOBILE

EST UN CADEAU APPRECIABLE

Outre les nombreux avantages que vous avez en achetant à notre magasin, service parfait, choix considérable dans un assortiment de marchandises de tous genres, et bon marché exceptionnel, local des plus modernes, etc., vous avez celui d'avoir la chance de gagner un automobile que nous donnons gratis.

VENEZ ACHETER ICI, C'EST LE MAGASIN AUX BONS MARCHES et pour chaque piastre d'achat, au comptant, dans n'importe quel rayon de notre magasin, nous vous donnerons un coupon vous donnant droit au tirage de cet automobile qui est installé dans notre magasin.

## FOURRURES



Pour votre toilette, Madame, la fourrure appropriée doit être choisie tout en tenant compte de la chaleur et du confort.

Cet automne, comme toujours, vous verrez que notre magasin est le meilleur pour trouver la fourrure qui vous convient.

Nous en avons un choix pour répondre à toutes les demandes et vous trouverez nos prix absolument corrects. La semaine prochaine, en les échantillons, nous aurons une installation spéciale de ces fourrures et nous vous invitons à venir en examiner la valeur et faire votre choix.



## HABITS et PALETOTS D'HIVER pour Hommes

Utilisez de tous les avantages que nous mettons à votre disposition pour le choix de votre habit et de votre paletot d'hiver.

Notre expérience, nos connaissances, notre service et notre temps est pour vous.

Nous sommes ici pour vous servir et bien vous servir. Vous en aurez la preuve si vous venez nous voir et nous espéons que ce sera bientôt.



## ENCORE QUELQUES Capots de soldats à \$2.95

Ces capots sont en bon tissu épais khaki, très chauds et très convenables pour tous les jours.

Ils peuvent être défaits et le tissu employé pour des capots d'enfants.

## Balances de Lignes de Chaussures pour Dames

QU'IL NOUS FAUT ECOULER SANS RESERVE A DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS

- BOTTINES en dongola noir.**  
Tige haute lacée. Talon fuseau.  
Pointure 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 7. Valeur de 4.75 pour . . . . . 2.45
- BOTTINES en dongola noir.**  
Tige haute en suède gris, lacée. Talon fuseau.  
Pointure 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5. Valeur de 5.25 pour . . . . . 1.95
- BOTTINES à tige haute lacée.**  
En dongola chocolat. Talon fuseau.  
Pointure 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6. Valeur de 4.75 pour . . . . . 2.95
- BOTTINES en suède gris.**  
Tige haute lacée. Talon fuseau.  
Pointure 3 1/2, 4, 4 1/2, 5. Valeur de 7.75 pour . . . . . 2.95



- BOTTINES en veau mahogany. Semelle Goodyear. Marque "Parisienne".**  
Tige haute lacée. Talon fuseau.  
Pointure 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2. Valeur de 8.75 pour . . . . . 4.95
- BOTTINES en dongola noir. Marque "Parisienne".**  
Semelle goodyear. Tige haute en suède drab, lacée. Talon Fuseau.  
Pointure 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2. Valeur de 8.75 pour . . . . . 4.95
- BOTTINES en veau mahogany. Marque "Parisienne".**  
Semelle goodyear. Tige en suède drab, lacée. Talon fuseau.  
Pointure 4 1/2, 5, 5 1/2, 6. Valeur de 8.75 pour . . . . . 4.95

NE COMMANDEZ QUE LES POINTURES MARQUEES POUR CHAQUE LIGNE.

## GUETRES POUR DAMES ET MESSIEURS

- POUR HOMMES. GUETRES en drap noir.**  
5 boutons. Pointure 6 à 9. La paire . . . . . 1.25
- POUR HOMMES. GUETRES en drap drab, brun ou gris.**  
5 boutons. Pointure 6 à 9. La paire . . . . . 1.35
- POUR HOMMES. GUETRES en drap drab, brun ou gris.**  
6 boutons. Pointure 6 à 9. La paire . . . . . 1.65
- POUR DAMES. GUETRES en drap noir.**  
10 boutons. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 1.25
- MEME GENRE DE GUETRES.**  
Mais avec 12 boutons. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 1.50
- MEME GENRE DE GUETRES.**  
Avec 11 boutons et une courroie. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 2.15



- POUR DAMES. GUETRES en drap drab foncé, drab pâle, brun et gris.**  
11 boutons. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 1.65
- MEME GENRE DE GUETRES.**  
Mais avec 12 boutons. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 1.75
- GUETRES en drap drab, beaver ou gris.**  
14 boutons. Pour dames. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 1.95
- POUR DAMES. GUETRES en drap drab.**  
18 boutons. Pointure 3 à 7. Avec lacets en haut de la jambe. La paire . . . . . 2.75
- GUETRES en deux couleurs. Le bas gris et le haut drab.**  
16 boutons. Pour dames. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 2.95
- POUR DAMES. GUETRES en drap. Le bas drab et le haut brun foncé.**  
16 boutons. Pointure 3 à 7. La paire . . . . . 2.95

## Quelques Tissus pour Toilette

à des prix appréciablement bas



- SERGE à robes, tout laine, bleu marin, brun, drab, rouge, gris et noir. Largeur 40 pouces. La verge . . . . . 75c**
- SERGE à costumes, tout laine. Rouge ou bleu marin. Largeur 54 pouces. La verge . . . . . 1.25**
- TRICOTINE bleu marin. Belle qualité. Largeur 54 pouces. La verge . . . . . 3.25**
- DRAP à manteaux ou à costumes. Bleu marin ou drab. Largeur 54 pouces. La verge . . . . . 4.50**
- DENTELLE "RADIUM" noire en soie. Largeur 40 pouces. La verge . . . . . 2.25**

## Bas en Laine

POUR FEMMES, FILLES, GARÇONS ET ENFANTS A PRIX SPECIAUX



- BAS EN LAINE NOIRE, TRICOT PAR COTES**  
Cette ligne est d'une extra belle valeur.  
Grandeurs de 5 à 10. Spécial . . . . . 59c
- Autre ligne. . . . . 49c
- Grandeurs 7 1/2, 8, 9 1/2 . . . . . 65c
- Meilleure qualité. . . . . 65c
- Grandeurs 5 1/2 à 8. . . . . 1.25
- Extra longs et de laine très fine. . . . . 1.25
- Grandeurs 8 1/2 à 10 . . . . . 1.25

## APRES LE 1er NOVEMBRE

NOUS CHANGERONS NOTRE SYSTEME D'ANNONCE

A toutes personnes qui reçoivent actuellement "L'Eclairer" nous recommandons de bien vouloir nous écrire si elles ne reçoivent pas nos nouvelles annonces.

## Un Manteau d'Hiver Pour vous, Madame ?

Cette question se pose à toutes nos clientes, et le plus grand nombre nous diront: "OUI".

Vous avez besoin d'un manteau? Pourquoi ne pas venir de suite, nous avons l'assortiment, le choix, les styles les plus nouveaux. Nous ne sacrifions ni la qualité ni la beauté; mais le sacrifice le plus agréable que nous faisons pour vous, ce sont les prix qui varient de

\$12.95 A \$45.00



## Chandails pour dames

NOUVEAU TRICOT "CHIME" Nouvelles modes de "Pullover" en très belle laine

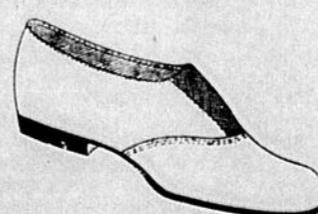
- Couleurs jade et vert, drab et rouge, mauve et drab . . . . . 2.25
- Rayé vertical gris et rouge. Toutes grandeurs . . . . . 2.95



MAGASIN A RAYONS

BEAUCEVILLE . . . . . QUE

## Souliers de Maison pour dames



SOULIERS en cuir, dessus élastique. Grandeurs 3 à 7 . . . . . 55c

## Etoffe tout Laine

Pour makinaws ou couvertes de volitures. Très pesante. Carreautee noire et rouge. Largeur 72 pouces. La verge . . . . . 4.60

## Chaussettes pour hommes

BAS DE TOILETTE, en tricot de laine noire. Grandeurs 10, 10 1/2, 11. La paire . . . . . 50c

## Bas pesants d'ouvrage

En tricot de laine. Gris ou blanc. Grandeurs pour hommes. 30c La paire . . . . . 30c



# Le Meilleur Thé Vert

est sans contredit le

# "SALADA"

Il est pur, frais et sain et il a la saveur de la véritable feuille verte.

## LE BILAN DE LA PROHIBITION

Un des rédacteurs du "Figaro" de Paris, M. J.-L. Dunlan, vient de publier une série d'articles dans lesquels sont analysés les résultats obtenus aux Etats-Unis, après deux années de prohibition.

D'après M. Duplan, le seul heureux résultat de la prohibition aura été de supprimer les bars. C'est ce que la loi Tschereau a fait sans violence la liberté du citoyen, et surtout sans ruiner la moralité publique en édictant une loi que nul ne respecte, à commencer par les membres de la magistrature et de l'exécutif.

Les observations de M. Duplan sont si clairement rapportées et si édifiantes que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire presque en entier l'article paru dans le "Figaro" du 7 septembre 1922.

## FLECHISSEMENT DE LA MORALITE PUBLIQUE

A tous ces crimes et vices engendrés par la prohibition, il faut ajouter la délation, qui sévit partout et à tous les degrés de l'échelle sociale.

Les coupables sont légion, et tout buveur de boisson fermentée est leur complice. Or, que dans les Etats-Unis, refuse l'offre d'un cocktail ou d'un highball? Un bien petit nombre de citoyens. Tout contrevenant est cependant l'associé des criminels énumérés plus haut.

La prohibition a donc fait un tort énorme à la moralité civique des Américains. Des citoyens qui s'enorgueillissaient d'observer les lois du pays (et tel était le cas de la majorité des Américains) ont senti fléchir leur conscience devant le Volstead Act, et c'est là un lamentable recul dans une démocratie chez laquelle l'obéissance aux lois est la plus solide assise de la République.

Il y a eu des feux considérables cette semaine, dans nos parages tout comme dans les autres districts. Mais nous devons dire que notre paroisse n'a presque pas été éprouvée, par contre, de St-Juste à encore traversé des heures d'angoisse. En effet les moulins Price à environ 15 arpents du village, ont été rasés, et plus de 400,000 pieds de bois de sciage, lattes, bois de pulpe, le tout propriété de la Cie Price ont été rasés par le feu, c'est une perte d'au moins \$200,000 pour cette Cie, mais on nous dit qu'ils avaient de fortes assurances. De plus à la siding Roy, aussi à proximité de ce village de St-Juste, tout a brûlé, bois de sciage, dormants, bois de pulpe, etc., on dit pour une valeur d'environ \$75,000.

## St-Camille

Départ

C'est avec regret que nous avons enregistré le départ de notre Curé le Révérend M. Ph. Cloutier, qui a été promu à Québec. A l'occasion de son départ, une adresse lui fut lue et une courte rosette lui fut présentée par ses paroissiens qui le remercieront longtemps. Nous sommes surtout redevables à M. le Curé Cloutier de l'arrivée cette année même, d'un millier de nous de Religieuses du Bon Pasteur, lesquelles nous ont déjà donné des preuves de leur dévouement, car on s'aperçoit déjà de grands changements et améliorations dans l'instruction et l'éducation de nos enfants. Reconnaissance de toute la paroisse de St-Camille à M. le Curé Cloutier que nous oublierons jamais.

Le Révérend M. Raymond, Curé à St-Cyprien, remplaçant de M. le Curé Cloutier, nous est arrivé mardi, le 3 courant. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nouveau boucher

M. J.-A. Gauthier et Crambourné, a fait l'acquisition des anciennes propriétés de M. Delphis Lessard, ancien boucher, et est en frais de s'installer comme boucher.

Font de nos gens travaillent cet hiver dans les chantiers du Maine, et les gages sont assez bons, car en général, ils sont de \$2.00 par jour en plus de la pension. C'est mieux que l'hiver dernier.

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutchison, Gérald, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Tramway Company pour les fins suivantes: Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres usines de pouvoir, usines à gaz ou pouvoir d'eau dans la Cité de Québec ou n'importe lequel des dits comtés pouvant être utilisés dans le but de fournir le pouvoir à ou pouvant être opérés conjointement avec les tramways et chemins de fer de la compagnie, et de vendre et distribuer dans la Cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés une partie quelconque du pouvoir ou gaz produits par les dites usines; d'acheter, construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphie avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la Compagnie; d'acquérir en entier ou en partie, par achat ou de toute autre manière, le stock capital, parts, sécurités, entreprises, et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe quelle autre compagnie, ou n'importe quelle partie quelconque de ces propriétés ou entreprises pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantages pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités, et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, tout ou partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre, 1922. GREENSHIELDS & LANGUEDOC, Procs. des dem.

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutchison, Gérald, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Power Company, pour les fins suivantes: Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres pouvoirs, usines, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la Cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, St-Maurice, Champlain, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; et de manufacturer, acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés de Québec Railway Light, Heat & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe quelle autre compagnie, ou n'importe quelle partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantages pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités, et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, tout ou partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre, 1922. GREENSHIELDS & LANGUEDOC, Procs. des dem.

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Edmund Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutchison, Gérald, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte les incorporant sous le

**DU REPOS--et une tasse de THÉ**

C'est un très grand bienfait pour la santé, nous disent les médecins, que l'habitude de se reposer complètement pendant quelques temps l'après-midi, même si ce n'est que pendant quelques minutes.

Une délicieuse tasse de thé à ce moment, non seulement rafraîchit, mais en fait un événement de la journée qu'on attend avec impatience.

**KING COLE ORANGE PEKOE** est le Thé "Extra parmi les Thé de Choix."




**Jugez-les par leur Qualité**

**3 Pour 25¢**

**Vous ne fumerez plus que l'Elliston! Du Havane enveloppé de Sumatra! Doux et aromatiques! Même à plus haut prix-vous ne trouverez pas mieux! A vous de l'essayer! Vous en conviendrez!**

Rockliff Tobacco Limited

**Elliston Réellement une Grande Valeur**

**\$1000.00 Gratis!**

Quelle est VOTRE "idée"?



## VOICI QUELQUES-UNES DES IDEES SOUMISES AU GRAND CONCOURS DE \$1,000.00 DE LA FRONTENAC!

10 Septembre 1922.

Monsieur le Gérant du Concours  
Brasserie Frontenac, Limitée,  
Montréal.

Loin de mon idée la prétention de décrocher un prix au Concours, je me contente de courir un petit chat, m'appuyant surtout sur votre indulgence, je me faufile sans bruit dans la cohue en vous assurant que si ma Muse n'a de meilleures cordes à sa Lyre elle n'est pas moins sincère dans son chant.

**HONNEUR AU SUCCES MERITE DE LA BIERE FRONTENAC.**

Que la bière soit douce, et claire, et bien couvée que faite de bon grain, quelle temps conservée, Elle invite à la boire un gosier connaisseur Et dissipe la soif, sans peser sur le cœur. Telle est la Frontenac, universellement connue La meilleure entre toutes de celles que j'ai bues.

Avec mes salutations empressées,

**HENRI D'EMARESH,**  
Voyageur de la maison LAPORTE MARTIN Limitée  
584 Rue St-Paul Ouest, Montréal

14 Septembre 1922.

Monsieur le Gérant du Concours  
Brasserie Frontenac, Limitée.

Mon idée est pour annoncer la Frontenac Export Ale est de maintenir sa qualité supérieure, sa saveur et sa pureté, et chaque bouteille vendue est une annonce et un client de plus.

Votre dévoué,

**EMILE AUDET**  
(Barbier) 843 Ste-Catherine Ouest, Montréal

**À L'OEUVRE! ENVOYEZ VOTRE IDÉE DÈS MAINTENANT! QUI VOUS DIT QUE CE NE SERA PAS L'IDÉE GAGNANTE? \$1000, pas un dollar de moins, seront donnés GRATUITEMENT en échange des meilleures idées sur la façon d'annoncer la FRONTENAC EXPORT ALE! Demandez la circulaire GRATUITE contenant de précieuses suggestions, que nous avons fait imprimer pour vous aider! Adressez vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac Limitée, Montréal.**

## LA LOI DE FAILLITE

CANADA Province de Québec, District de Beauce.

Dans l'affaire de l'actif de: JOSEPH BEGIN.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par le Cour des Faillites, le 5 d'octobre, 1922 tel que prescrit par la Loi des Faillites 1920.

Un certain terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce faisant partie des lots 26 B 26 A dans le rang B du canton de Forsyth, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, le morceau de terrain étant de forme irrégulière, contenant 80 pieds de large en front.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du Cadastre du Comté de Beauce à l'article 20 paratitres B 3 de la Loi des Faillites 1920, 9 et 10 George V Chapitre 26 A et les mêmes effets que si la vente était faite par le Sheriff lui-même.

nom de Québec Gas Company, pour les fins suivantes:

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des chemins à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres, usines ou pouvoirs d'eau dans la Cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; et de manufacturer, acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés de Québec Railway Light, Heat & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe quelle autre compagnie, ou n'importe quelle partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantages pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités, et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, tout ou partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre, 1922. GREENSHIELDS & LANGUEDOC, Procs. des dem.

**FARINE RÉGAL**

ST LAWRENCE FLOUR MILLS CO LTD, MONTREAL

**POUR FAIRE DU PAIN, DES PÂTISSERIES, DES GÂTEAUX DÉLICIEUX QUI PLAIRONT AUX ESTOMACS LES PLUS CAPRICIEUX, Rien n'égale LA FARINE RÉGAL**

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

**BROUSSEAU & GROLEAU** NOUVEAUX ARRETS

COMPTABLES LICENCIÉS SYNDICS AUTORISÉS

Compabilité de toutes sortes.—Organisation de compagnies ou autre.—Auditions municipales.—Faillites ou liquidation.

111 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Les autorités du Québec Central nous prient d'informer le public que le train-moteur — le train-autobus — arrêté maintenant au Rocher, au village Gilbert et à la Traversé à niveau de la rivière Gilbert pour y prendre des passagers. C'est là une accommodation notable et cet autobus rend de précieux services au public-voyageur.

# Un bon plat pour quelques sous

~une boîte suffit pour 6 personnes!



Écritures à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATUITES.

## QUESTIONS ET REPONSES SUR LA FORET

PAR L'ASSOCIATION FORESTIERE DU CANADA

### ROUTES COMMÉMORATIVES

Q.— Nous avons l'intention de planter quelques centaines d'arbres commémoratifs le long d'une de nos grandes routes. Quels sont les arbres que l'on recommande pour cette fin?  
R.— Comme vous résidez dans l'est du Canada, nous vous recommandons le conseil de Monsieur H. J. Moore, forestier en chef du département de la voirie de la province d'Ontario, qui demande aux gens de choisir les arbres destinés à orner les boulevards commémoratifs parmi ceux qui vivent le plus longtemps. Des arbres à longue vie sont les seuls dignes d'être employés comme arbres commémoratifs. Le chêne rouge, l'orme blanc, l'érabie, le frêne blanc, le noyer noir et les plaines sont des arbres magnifiques. Il ne devrait pas y avoir une variété d'essences le long d'un boulevard; qu'on y plante des arbres commémoratifs de chênes. On ne devrait pas se servir de trop d'érables blancs; l'érabie blanc ne peut pas résister suffisamment aux vents ou aux tempêtes de neige. On ne devrait pas employer la plaine à Giguère; elle ne dure pas assez longtemps. On ne devrait pas employer le châtaignier. Quant à la bonne méthode de planter des arbres, demander à l'Association Forestière du Canada, Ottawa, de vous envoyer tous les renseignements à ce sujet.

### BOIS COMME SUBSTITUT POUR LE CHARBON

Q.— Est-ce qu'il est possible, au Canada, de développer l'usage du bois dur comme combustible à la place du charbon importé?  
R.— Il n'est pas aussi facile de répondre à cette question qu'on se l'imagine. Le Canada possède bien une grande partie de la production mondiale de bois dur, mais les routes publiques pour transporter le bois sont rares et coûteuses. Le bois dur est un produit précieux et profitable. Le bois dur est un produit précieux et profitable. Le bois dur est un produit précieux et profitable.

Q.— J'ai lu quelque part que le public canadien possède la plus grande partie de ses ressources forestières et que ceci est en contraste avec la situation aux Etats-Unis, est-ce vrai?  
R.— C'est bien vrai que les gouvernements de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique possèdent, à part 15 pour cent, tous les terrains boisés de ces provinces, bien qu'une étendue considérable de ces terrains soit l'objet d'un bail annuel, à des industries de bois. Malheureusement, les Canadiens oublient trop souvent qu'ils ont un grand avantage que les citoyens des Etats-Unis n'ont pas; les Etats-Unis ont complètement perdu le contrôle de leurs terres et forêts sur presque 75 pour cent de leur territoire. Pour le Canada, l'avantage particulier consiste en ce que l'Etat, qui est l'autorité attribué avec pouvoir de voir à la préservation des ressources forestières, est investi du pouvoir constitutionnel d'imposer les règlements nécessaires à la conservation des forêts, dans l'intérêt public. Les citoyens de la république voisine se sont rendus compte dernièrement de l'absolue nécessité de la conservation de leurs forêts, mais ils trouvent que l'Etat n'a pas le contrôle des régions boisées. Ils ne jouissent donc pas des avantages que le peuple canadien a été assez sage de conserver pour lui-même.

## FEMME QUI NE MANQUE PAS D'OCCASION

De recommander le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui l'a tant soulagée.

Frédéricton, N.B.—"J'étais faible et malade comme le sont souvent les femmes, et incapable de travailler. Je vis vos réclames et résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Très satisfaite des résultats, je ne manque pas une occasion de recommander le Composé Végétal. Utilisez ma lettre pour que d'autres en profitent."—Mme Wandless, 360 Church St., Frédéricton, N. B.

Comme une infinité d'autres femmes, qui ont bénéficié de l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, Mme Wandless tient à faire connaître cet excellent remède. C'est ainsi que verbalement et par lettre, d'une femme à une autre, ses bons effets sont connus. Les femmes qui souffrent de maladies féminines, dont les symptômes sont maux de dos, nervosité, chaleurs, douleurs de côtes et épuisement général. Voilà près de 50 ans qu'il soulage les femmes, il vous soulagera aussi.

La brochure de Lydia E. Pinkham, intitulée "Maladies Particulières aux Femmes", vous sera envoyée, gratuitement, sur demande. Ecrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass."

## AVIS

Avis est donné par les présentes que M. Jos-Edouard Feuilletault, P. D. et curé de Ste-Marie, Beauce, MM. Edmond Savoie, Eugène Rhéaume, Hermias Dupuis, Philéas Simard, tous cinq comme représentants de la fabrique de Ste-Marie, Beauce, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi les constituant en Corporation, eux et leurs successeurs, sous les noms de: "L'Hôpital de Notre-Dame de Protection" à Ste-Marie, Beauce, avec les pouvoirs habituellement conférés à ces corporations. Ste-Marie, Beauce, 29 septembre, 1922.

Pour les Requêteurs, M. LESSARD, N. P., Procureur.

## NOTICE

Notice is given by the presents that Mr. Jos-Edouard Feuilletault, P. D. and curé de Ste-Marie, Beauce, M. Edmond Savoie, Eugène Rhéaume, Hermias Dupuis, Philéas Simard, all five as representing the Fabrique (Fabrique) of Ste-Marie, Beauce, will apply to the Legislature of Quebec, at its next session, for the purpose of being incorporated, themselves and their successors, under the name of: "L'Hôpital de Notre-Dame de Protection" at Ste-Marie, Beauce, with the powers usually granted to same corporations. Ste-Marie, Beauce, September 31th, 1922.

M. LESSARD, N. P., Solicitor.

## Dr J. N. FORTIN

MEDECIN-CHIRURGIEN  
Ex-interne de l'Hôpital de St-Boniface Manitoba.  
Bureaux: Chez M. Chrysoleque Rodrigue, près du pont. ST-GEORGES BEAUCE

## LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

RENTIER EN 20 ANS  
La Société de rentes viagères qui est susceptible de vous offrir le plus de bénéfices, la plus grande sécurité et les conditions les plus favorables dans le placement de vos épargnes; nous avons nommé la Caisse Nationale d'Economie.  
La Caisse Nationale est la plus puissante institution de rentes viagères au Canada; fondée le 1er janvier 1899, elle a acquis depuis sa fondation une importance et une notoriété telles que l'armée de sociétaires qui la composent ne suffirait pas à expliquer son influence et sa force.

Il y a plus; c'est par l'accumulation d'un immense capital intangible, par la distribution annuelle de véritables fortunes que la Caisse Nationale d'Economie possède aujourd'hui une réputation si avantageusement établie.

### L'UNION DES SOUS

Vous négligez d'économiser un dix sous, parce que vous savez qu'il ne peut vous rapporter un intérêt appréciable. Mais si l'on vous offre de 4% ou de 7% pour vos sous, vous accepteriez, n'est-ce pas?  
En bien! La Caisse Nationale est en mesure de vous donner l'intérêt étonnant de 7% sur vos sous, vous accepteriez, n'est-ce pas?  
Quant vous placez un dix sous chez elle, cent mille sociétaires font de même, et les sous accumulés représentent alors une somme de \$10,000,000 montant qui se place facilement aux conditions plus profitables pour vous et pour vos enfants.

### EPARGNER

Mettez de côté, chaque année, une partie de vos économies, afin de vous assurer un revenu viager réellement profitable, si vous comparez vos déboursés de vingt ans avec les bénéfices touchés durant quarante ans et plus, c'est-à-dire, toute la vie.

### VOUS INSCRIRE A LA "CAISSE" VOUS ET VOS ENFANTS

La 1ère période sera surtout profitable à vos enfants du fait que les rentes de ce système peuvent leur être versées très jeunes; entre vingt et trente ans d'âge. Profitez donc de ce qu'ils sont en bas âge, pour les faire admettre à la Caisse Nationale; plus tôt ils seront inscrits, plus vite ils jouiront de leurs pensions.  
La deuxième période est réservée aux personnes de plus de 30 ans.  
Pour tous renseignements, adressez-vous à:  
ALBERT MORIN, Représentant, Beauceville, P. Qué.

## OPINION D'UN DEPUTE ANGLAIS

Interviewé par un représentant du "Free Press" lors de son passage à Winnipeg, ces jours derniers, M. Neville Chamberlain, député aux Communes anglaises, qui vient de visiter notre pays comme hôte du Board of Trade de Montréal, a déclaré qu'il retournerait en Angleterre enchanté de son voyage, et que désormais il serait un "missionnaire pour le Canada". Le représentant anglais, qui en est à sa première visite en Canada, est le fils du très honorable Joseph Chamberlain.

Je ne vois pas pourquoi vous ne recevriez pas chez vous les meilleurs éléments de notre population, car vous avez ici des avantages que nul autre Dominion ne peut leur offrir. Votre pays est merveilleux.  
J'ai été vivement impressionné par la situation et le développement du port de Vancouver, qui dans mon opinion est appelé à devenir l'un des ports les plus considérables du continent américain. La Colombie-Britannique est une province vraiment pittoresque. Une chose qui m'a frappé dans les provinces prairies, a été de constater que les centres étaient clairsemés dans ces vastes territoires. Il me semble que le système des grandes fermes n'est pas le meilleur pour l'obtention des résultats les plus efficaces. Sur des fermes de superficie plus restreinte, l'agriculteur pourrait se livrer à une culture plus intensive et être moins à la merci des conditions climatiques qui parfois sont la cause que sa récolte de grain est plus ou moins compromise. Plus rapprochés les uns des autres, les colons d'un autre côté, trouveraient l'existence beaucoup moins monotone.

Nos gens ne connaissent pas assez votre pays. Ils entendent beaucoup louer les autres Dominions, mais ils ignorent ce que vous pouvez leur offrir. Pour ma part je retournerais en Angleterre bien résolu à parler en faveur du Canada.  
M. Chamberlain voyage en compagnie de Mme Chamberlain; tous deux s'arrêteront quelque temps à Toronto avant de s'embarquer pour l'Europe.

## BRYANT BROTHERS

MEMBRES DE LA BOURSE DES MINES DE MONTRÉAL.  
84 rue Saint-François-Xavier MONTREAL.  
Le quartier des valeurs en mines.  
Cotations quotidiennes fournies dans le placard demandé.  
Ligne télégraphique privée.  
Correspondances et toutes facilités de courtage offertes.  
ETABLIS EN 1899.  
15-10-22

## CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Changement de l'horaire des Trains Passagers à partir de dimanche le 24 Septembre 1922.

### LAISSANT LA GARE DU PALAIS

7 h. 15 a. m. tous les jours excepté dimanche pour Portland, toutes les stations sur la ligne principale et la division de la Chaudière.

### ARRIVANT A LA GARE DU PALAIS

1 h. 50 p. m. tous les jours de Sherbrooke, New-York, Boston et les places de la Nouvelle-Angleterre.

### DEPART DE LA GARE DE LEVIS

Train No 10 — "Moteur" pour St-Georges, 2.45 p. m., tous les jours excepté dimanche.

### ARRIVEE A LA GARE DE LEVIS

Train No 33 — 10.55 a. m., tous les jours, excepté le dimanche de Lac Fréteville et Mégantic.

### DEPART DE LA GARE DE LEVIS

Train No 9 — "Moteur" de St-Georges 10.10 p. m., tous les jours excepté dimanche.

### AVIS

Tout cultivateur ou toutes personnes qui désirent s'établir sur une terre ou établir quelques-uns de ses enfants, avec roulant ou non, peuvent s'adresser en toute confiance à:  
JOSEPH BUREAU Agent immobilier  
Lambton, Co. Beauce  
Conditions faciles: ouvert à toutes transactions.  
15-2-23.



Plaisir et satisfaction dans chaque bouffée  
Vous raffolerez de son arôme délicat  
et vous savez que ce qui compte surtout, ce qui caractérise un tabac à fumer, c'est son principe odorant: c'est L'AROME.

Les Vétérans de la pipe trouvent le bonheur dans son arôme

A cela rien d'étonnant: Les vieux fumeurs connaissent l'arôme caractéristique du tabac Quesnel et l'apprécient. C'est pourquoi nos experts se sont assurés, pour notre marque particulière, certains tabacs QUESNEL qui possèdent au plus haut degré cet arôme captivant et unique, et il est empaqueté par des machines spéciales qui scellent l'enveloppe pour lui conserver cet arôme ainsi que toute sa saveur et sa fraîcheur.

The Rock City Tobacco Co. Salesman

Dr ALEXANDRE MELADY  
Chirurgien-Dentiste  
est ouvert tous les jours à STE-MARIE, BEAUCE.  
Phone Bell. Boîte postale 55.

Dr P.-E. THIBAudeau  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Bureau: 9 heures à 6 heures  
En face de la Banque de Commerce  
ST-GEORGES-EST BEAUCE

J.-D. PAMPHILE VALLEE  
AVOCAT  
Beauceville-Est, - Beauce.

ROSAIRE BEAUDOIN  
LL. L.  
AVOCAT  
St-Joseph, - Co. Beauce

J.-Hugues Fortier, C.R.—L. Cliche, B.A., L.L.L.  
St-Marie, St-Joseph  
Lorenzo Dutil, B.A., L.L.L.  
St-Georges

Fortier, Cliche & Dutil  
AVOCATS  
Bureaux: à Ste-Marie, St-Joseph et St-Georges  
Suivent les Cours de Beauce et de Québec.

ANGERS & ANGERS  
NOTAIRES  
Prêts sur immeubles — Achats de créances et de débiteurs  
Beauceville-Est, - Beauce.  
Téléphone Beauce et Bel

F. - G. FORTIER  
NOTAIRE PUBLIC  
Bureaux dans le Bloc Deschêne  
Beauceville-Est, - Beauce.  
Argent à prêter

J. M. FORTIN  
NOTAIRE  
St-Isidore, Co. Dorchester.  
Prêts d'argent

ARPENTEUR-GEOMETRE  
GEORGES GARNEAU  
Arpenteur-Géomètre  
Saint-Joseph, - Beauce.  
TEL. BEAUCE ET RURAL

ROSS & LEGENDRE  
ARPENTEURS  
Prompte exécution des demandes d'arpentage et d'expertise  
Bureau principal: ST-GEORGES-EST  
Bureau à ST-JOSEPH DE BEAUCE

COMPTABLES  
M. ERNEST LEFAIVRE, L.I.C.  
J.-ARTH. GAGNON.  
LEFAIVRE & GAGNON  
Successieurs Lefavre & Lefavre,  
Comptables-auditeurs  
LIQUIDATION DE FAILLITES  
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.  
96 rue Saint-Pierre, Québec.  
Téléphone 1100.

Allez donc chez  
A. C. ROUTIER  
BIJOUTIER  
50, Côte de la Montagne  
Vous y trouverez un très grand choix en fait de Bijoux, Montres, Lampes électriques, Argenteries, Verre taillé, etc.

# Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

# PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.  
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation. Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.  
Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.  
Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.



CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.  
Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

## COUR DU MAGISTRAT

CANADA  
Province de Québec,  
District de Beauce.  
No. 544. — Pierre Bouffard, C. R. et Paul-Henri Bouffard, tous deux avocats du village de St-Joseph et y faisant affaires ensemble sous la raison sociale de "Bouffard & Bouffard". Demandeurs.

vs  
Joseph Lapointe, ci-devant de Saint-Georges et maintenant des Etats-Unis d'Amérique. Défendeur.  
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.  
St-Joseph de Beauce, ce seizième jour d'octobre mil neuf cent vingt-deux.  
(Signé): VEZINA & FERRON, C. G. M.

Vraie copie.  
BOUFFARD & BOUFFARD.  
Procès des dem.

MANTEAUX POUR DAMES

75 manteaux en tissu de laine, envers carreaaté, avec poches appliquées, garnis de piqures de soie en brun, vert et couleurs mélangées, 34 à 42 18.75

700 manteaux en drap velours de laine en drab, garnis de fourrure, style nouveau, 16 à 42, pour 32.50

Chapeaux pour dames, en tissu de laine pesant, dernier style, couleurs henna, jade, drab, gris, bleu, brun, pour 2.50

Corséts à quatre jarrettières pour dames, 2 valeurs exceptionnelles pour 98c et 1.39

PARDESSUS POUR HOMMES

Pardessus légers pour messieurs (Slip on), en tissu de laine, couleurs mélangées, avec poches appliquées, 34 à 40 27.50

Pardessus en tissu de laine, à rayures, envers carreaaté, avec poches appliquées, style pour jeunes hommes, 33 à 40 29.50

MARCEAU & CIE

155 rue St-Joseph, St Roch, QUEBEC

PREMIERE NEIGE

Hier matin, il est tombé sur la région une neige assez abondante qui, en certains endroits, a atteint la hauteur de 1 pouce. C'est la première de la saison, à Beauceville, et il est assez rare qu'elle nous vienne aussi à bonne heure.

BEAUCEVILLE

Malgré une température un peu froide et quelques heures de pluie, la température automnale ne nous fait pas souffrir. Nous ne sentons pas encore les temps froids. Ils nous arriveront assez tôt.

M. l'abbé A. Gingras est en promenade à Beauceville, l'hôte de M. le curé L. Z. Lambert.

Mme Ed. Fortin est descendue à Québec, en promenade, lundi matin.

Mlle Jeanne Boisvert, en promenade à Beauceville, est retournée à Québec, ces jours derniers.

Mlle Flore-Ida Poulin, est allée passer le dimanche à St-Benoit.

M. et Mme J. C. Loubier, de l'Éclair, sont partis pour Québec et Lévis jeudi soir, en promenade chez des parents et amis.

M. les Docteurs Couillard et Desvarennes, de Québec, qui sont venus donner une conférence, à Beauceville, étaient les hôtes du Docteur et de Mde J. A. Deschênes, durant leur séjour ici.

Mme Joseph Poulin, de St-Benoit, et M. Eleucippe Poulin étaient de passage à Beauceville, mercredi matin, pour assister aux funérailles de feu M. Louis Doyon.

Mercrêdi matin, on a conduit en terre les restes mortels de Mme Marceline Loubier, née Marie Lacombe, décédée la veille, des suites typhoïdes. Son mari et ses deux enfants sont actuellement à l'hôpital, sous traitement, de Beauceville et cette famille est douloureusement affligée. Nous lui présentons nos condoléances.

M. Ed. Lacroix était de passage à Beauceville, mardi.

M. Edouard et Alfred Loubier sont partis pour Québec jeudi matin, en voyage d'affaires.

Halte-là! En avant! Tous, fermions les rangs et à l'assaut de la SALLE DU COLLEGE, jèdi le 26 à l'occasion du EUCHERE-SOIREE!

Mercrêdi soir à 7 heures P.M. pour les ENFANTS. Une heure et demi de FOU RIRE! 10 sous.

M. Jean Fortier, de St-Georges, était dans sa famille dimanche.

Une petite bourse à été trouvée mardi à Beauceville-Est. Le réclamant pourra s'adresser à M. J. A. Sasseville, Banque d'Hoche-la-ga.

M. J. M. Gros, de Beauceville, est parti jeudi soir pour Québec, en voyage d'affaires.

Mme Joseph Bureau et M. Philias Bureau, de Compton, sont venus passer quelques jours à Beauceville, au chevet de M. Louis Doyon, décédé dimanche dernier.

Mesdames Edouard et Alfred Loubier sont parties vendredi matin pour Québec, en promenade.

A gagner! Deux mille francs, soit environ deux cents dollars à qui retracera le neveu de M. Dupiton.

Mlle Yvonne Gilbert et M. Adolphe Poulin, de St-Prospère, ont passé quelques jours à Beauceville, chez des parents.

On annonce pour le 24 octobre le mariage de M. Alfred Grondin avec Mlle Marguerite Marie Poulin, de St-François, Pas de carte. Nos félicitations.

M. Zaor et Bureau, de Lambton, étaient de passage à nos bureaux, mardi matin.

M. et Mme Nap. Mathieu (Talotte) sont descendus à Québec, mardi matin.

M. E. J. Turcotte, d'East-Broughton, son fils, et M. Landriau, de Québec, étaient de passage à Beauceville, jeudi.

M. T. N. Laflamme et M. Mathieu, de Waterville, Maine, étaient de passage à Beauceville, samedi.

ON DEMANDE

On demande à acheter un petit coffre-fort de seconde main. Adresser pour informations et prix à: LA CAISSE POPULAIRE, Ste-Aurèle.

UNE SOIREE DE FOU RIRE

JEUDI LE 26 OCTOBRE

au profit du

CLUB DE BASE-BALL

UNE COMEDIE  
UNE PARTIE DE CARTES  
DES PRIX MAGNIFIQUES  
CHANT ET MUSIQUE

UN SEUL PRIX - - 50 cts

Mercrêdi 7 heures P.M.  
POUR LES ENFANTS - - 10 cts

LA CONFERENCE DE JEUDI

UNE SEMAINE DE SANTE

Jeudi dernier, malgré le peu de succès des vues données, par cause du défaut du service électrique, la séance d'hygiène a été des plus intéressantes. A tous les points de vue, la salle du Collège était remplie et M. le Curé Lambert, messieurs les vicaires, le Directeur et les chers Frères avec tous leurs élèves, assistaient. La séance était sous la présidence de M. le maire Ed. Fortin.

Le Dr. Jos. A. Deschênes a ouvert la séance par un discours d'intérêt général sur l'hygiène et la propreté et a donné des conseils précieux. Puis, le Dr. Couillard a parlé des deux plaies de la tuberculose et de la mortalité infantile.

Cette mortalité des petits enfants est une saignée nationale qu'il faut diminuer. Règles générales: l'enfant dans un temps tout à fait opportun, la quantité de nourriture à chaque repas doit être la même: l'enfant doit avoir son bain régulièrement; il doit être tenu proprement et vêtu convenablement, non pas emprisonné dans un bandage trop serré; sa tête ne sera pas enveloppée trop chaudement; on lui donnera de l'air pur aussi souvent que possible, par des promenades fréquentes lorsque son âge le permettra.

Lorsque l'enfant sera soumis à l'allaitement artificiel, on devra surveiller la provenance du lait, car, c'est souvent du lait impropre que proviennent les maladies de l'enfant. Toujours on consultera le médecin sur la manière d'élever l'enfant. Enfin on le tiendra éloigné des personnes atteintes des maladies contagieuses.

Cette semaine de santé, qui, dans la province de Québec, a lieu du 8 au 14 octobre, la semaine prochaine, arrive dans un temps tout à fait opportun, au moment où nous nous disposons à commencer les saisons froides avec toutes leurs rigueurs et leurs dangers à nos yeux sanitaires. Nous allons, en effet, dans quelques jours, clore nos maisons, et, quoique l'on dise, l'aération de nos demeures sera par conséquent, car la saison sera froide et les moyens de chauffage seront très dispendieux. L'air dans nos maisons ne sera probablement pas renouvelé aussi souvent que l'exigerait une hygiène rationnelle; si, au moins nous avons fait un bon nettoyage, nous aurons chassé de nos demeures un grand nombre de germes contre lesquels nous n'aurons pas à se défendre.

Mais, cependant, il ne faudra pas oublier ce principe de toute bonne hygiène: l'aération! Il faudra laisser pénétrer dans nos maisons et l'air et le soleil les bienfaiteurs et les protecteurs de la santé.

M. le Dr. DeVarennes, dans l'explication des notions générales que l'on voulait donner et que l'on a réussi tant bien que mal à faire passer sur l'écran, a parlé avec éloquence des microbes, de leurs méfaits, du soin à donner aux dents, de la rougeole et de la scarlatine.

Et se rendant aux désirs du Dr. Deschênes, il a chanté avec succès, les "Rosaires". M. Laflamme l'avait précédé avec une jolie partition de chant, également. Mme Grenier accompagnait au piano.

M. le curé Lambert a remercié les conférenciers en quelques paroles bien senties, les félicitant sur leur campagne patriotique et nécessaire.

La semaine dernière, les Docteurs Deschênes et Bernier ont donné des conférences dans nos écoles et au convent.

Nous recommandons donc à nos lecteurs la lecture des annonces de la Quaker Oats, dans notre journal, et l'emploi de ses produits qui sont de toute première qualité.

COURCELLES

Absent Courcelles, 17 octobre, 1922. — M. le Curé a été absent ces jours derniers pour les Quarante-Heures de St-Méthode.

Visite Révérende Mère Ste-Julienne, Provinciale des Sœurs St-François d'Assise, accompagnée de Mère St-Philippe de Néri, ancienne élève du Convent de Courcelles, étaient les hôtes de nos Dames Religieuses, la semaine dernière.

M. et Mme Philias Morin, leur fille Mlle Pauline ainsi que deux de leurs fils tous de Plymouth, Mass, étaient dimanche dernier chez M. Nap. Brousseau et M. P. A. Doyon.

M. Louis Philippe Pagé, de Ephrem chez son frère M. J. E. R. Pagé.

M. Odilon Rodrigue de St-Evariste de passage dans notre localité, ces jours derniers.

M. et Mme Antonio Lapière, de Lambton, et M. Georges Lapière, de St-Sébastien, chez leurs parents, dimanche dernier.

M. et Mme Adalbert Létourneau, de Dorset, en visite chez M. Jos. Bolduc et M. J. E. Bélanger.

M. et Mme J. Nicole de St-Evariste, en promenade chez M. Philias Grenier.

M. et Mme J. Francoeur, chez leurs parents des paroisses environnantes.

M. et Mme J. Paré, de St-Sébastien, de passage dans notre paroisse, chez leurs parents et amis.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean Beaudoin, de St-Evariste, est arrivé parmi nous pour prendre possession du magasin de son frère Evariste.

Deposant ses respectueux hommages aux pieds de l'Éclair, Dupiton, primé au concours des années grasses, l'inventeur distingué et le propagateur de l'engrais économique et concentré...

SALLE DU COLLEGE, JEUDI LE 26. REMERCIEMENTS

Il a été proposé par M. J.-C. Berberri et secondé par M. Robert Lemieux que le "ROYAL" adopte un vote de remerciements à L'ÉCLAIREUR, pour mettre gracieusement ses salles à la disposition des Assemblées du Club et que copie de cette présente soit publiée dans l'Éclairer.

LA DIRECTION.

FEU M. LOUIS DOYON

Dimanche après-midi, est décédé, à Beauceville, un de nos vieux et estimés concitoyens, M. Louis Doyon, époux de dame Emelle Dulac, à l'âge de 70 ans. Le défunt, ancien cultivateur, jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens. C'était une figure sympathique, gaie qui l'on avait l'habitude de rencontrer tous les jours et qui manquait aux habitudes des petites réunions amicales, au magasin, le soir.

Charitable et complaisant pour tous, M. Doyon faisait le bien discrètement et il laisse, en quittant cette terre, bien des obligations.

Le défunt était un bon ami de la cause libérale et, en le perdant, le parti se voit privé d'un fidèle soutien.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse et une fille adoptive, Mde Alphonse Poulin, née Anna Quirion.

Son service et ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, à neuf heures, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis.

M. Joseph Lachance portait la croix. Le cercueil était porté par MM. Mathias Rodrigue, Emile Rodrigue, Joseph Poulin, Pierre Mathieu, Nap. Roy et Philias Bernard.

Le deuil était conduit par son gendre, M. Alphonse Poulin; ses beaux-frères: MM. Augustin Poulin et Charles Busque; ses neveux: MM. Athanase Doyon, Joseph Doyon, Edmond Doyon, Fortunat Doyon, Gédéon Doyon, St-Ephrem, Arthur Poulin, Eleucippe Poulin, St-Benoit, Omer Poulin, William Poulin, L.-P. Poulin, Philias Bureau, Comptes Jean Busque, Joseph Busque, Odilon Busque, St-Georges, Archelais Lacombe, St-Ephrem, Nap. Doyon, St-Ephrem, Joseph Doyon, St-Méthod, N. Grenier, St-Ephrem, Louis Doyon, St-Méthod, Joseph Jolicoeur, St-Victor, Ls Grondin, Sherbrooke, Mendoza Doyon, A. Michel Poulin, Dominique, Omer, Gerard Doyon, Henri Grenier, St-Ephrem, Nap. Doyon, St-Prospère; au point de vue sanitaire: MM. Athanase Doyon, St-Ephrem, Scott, Georges Doyon, Sherbrooke.

Dans le cortège on remarquait MM. J. Ed. Fortin, maire de Beauceville, P. Cyp. Fortin, Philippe Angers, registraire, P. A. Angers, notaire, V. E. Lemieux, F. G. Fortier, notaire, G. H. Lachance, Dr. E. Bernier, Josaphat Quirion, Jean Mathieu, J. Aug. Jolicoeur, Joseph Bolduc, Joseph Mathieu, Nap. Bernard, Thomas Bolduc, Josaphat Bolduc, François Mathieu, Paul E. Fortin, Charles Denis, Olivier Quirion, Marcelin Veilleux, Jean Roy, Jean Mathieu, St-Victor, Ludger Fecteau, Joseph Bolduc, Delphes Bolduc, St-Victor, Alb. Quirion, Alphonse Bolduc, Ludger Roy, St-Victor, Charles Poulin, Noël Doyon, Georges Potvin, Armand St-Pierre, Ad. Gendreau, Cyprien Roy, Godfrid Jolicoeur, Louis Poulin, Joseph Thibodeau, Joseph Fortier, Charles Veilleux, Elz. Bernier, Philias Lacroix, Siméon Lamontagne, Johnny Mathieu, Philias Quirion, Alphonse Fortin, Albert Duval, Placide Jolicoeur, Albert Mercier, Elz. Drouin, Joseph Champagne, Jos. Morin, Joseph Gilbert, Cyrille Jacques, Adolphe Veilleux, Charles Dulac, Nap. Grondin, J. Eug. Ouellet, Léon Laroche, Jos. Jolicoeur, Pierre Bourque, Louis Rancourt, St-Victor, Athanase Bernard, N. Bernard, St-Jean Roy, Gédéon Poulin, Benjamin Mathieu, J. B. Poulin, Aimée M. L. Poulin, Louis Poulin, Joseph Quirion, Léger Loubier, Charles Bolduc, Alph. Bolduc, Joseph Roy, Charles Bernard, Majorique Poulin, Dominique Bolduc, Josaphat Roy, Napoléon Poulin, St-Victor, Joseph Poulin, Ed. Loubier, Remi Bolduc, Joseph Champagne, John Poulin, M. Quirion, Majorique Morin, Chs. Hamel, Nap. Mathieu (Touchette) Alf. Loubier, Cyrille Jacques, M. Veilleux, Georges Potvin, Charles Denis, Aimée Bolduc, Charles Thibodeau, Siméon Poulin, Louisa Grondin, David Quirion, David Poulin, Chs. Philias Laroche, Joseph Poulin (Remi), Alex. Bolduc (Abraham).

M. le curé L.-Z. Lambert, assisté de MM. les abbés Chabot et Veilleux a chanté le service. Des messes basses ont été dites à six autels latéraux par MM. les abbés Gingras et Lévesque.

A l'orgue, qui tenait Mlle Juliette Bernier, des solis ont été rendus par MM. Athanase, Fortunat, Joseph et Edmond Doyon et par M. Ed. Fortin.

La famille a reçu une quantité de bouquets mortuaires et de témoignages de sympathie.

Nous offrons à la famille en deuil notre profonde sympathie.

UN LIVRET INTERESSANT

Nous recevons réception d'une intéressante petite brochure que vient de nous adresser le département des ressources naturelles des chemins de Fer Nationaux. C'est un fascicule rempli de renseignements les plus précieux sur les richesses immenses et encore inexploitées que possède le Canada sur le territoire du Transcontinental et du Grand-Tronc.

Une chose bien intéressante dans ce pamphlet, c'est qu'il donne les applications que l'on peut faire des minéraux à l'état brut.

Ces ceux qui s'intéressent à l'industrie forestière ou minière, en cette province, pourront obtenir une copie gratuite de ce livret en s'adressant au Département des Ressources Naturelles, C. N. Rys., Toronto.

LE TEMPS DES TAXES C'est le temps de payer!

IL FAUT AVOIR PAYÉ, POUR VOTER.

Nous ne saurions trop recommander aux citoyens de la ville d'avoir à payer leurs taxes le 1er NOVEMBRE.

D'abord, dans le cas de M. J. N. P. Moreau, qui a besoin d'argent, et pour la bonne administration des affaires en ayant le plus grand nombre de voteurs possibles pour les élections municipales.

Qu'on ne oublie pas qu'il convient de payer ses taxes si l'on veut se faire payer par aux élections municipales et que la ville fasse honneur à ses obligations.

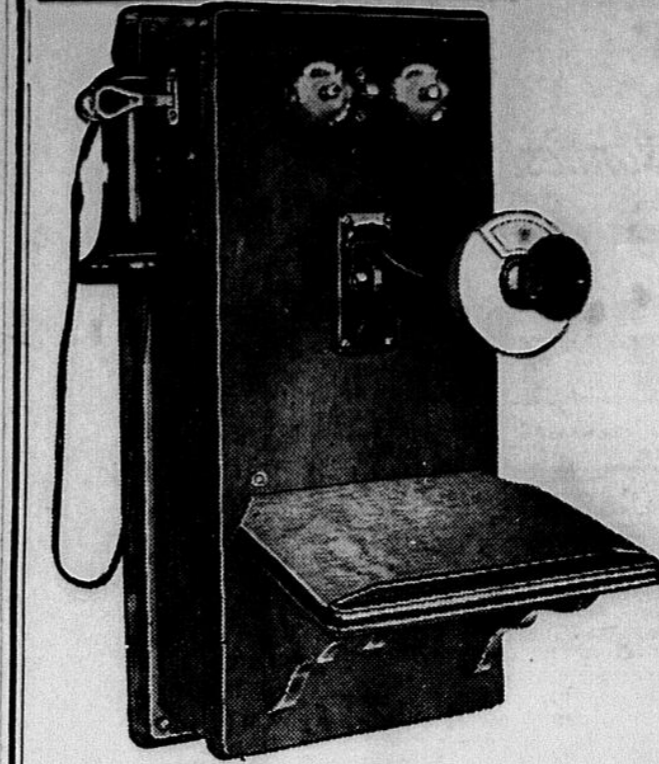
RECOMPENSE OFFERTE

Au mois de novembre 1921, une petite valise à mains a été perdue à Daugham. Cette valise contenait des livres de factures et des contrats d'automobiles au nom de M. J. N. P. Moreau, St-Joseph de Beauce, également certains outils d'automobiles.

Ces documents sont indispensables. Une récompense généreuse sera donnée à celui qui remettra le tout à: M. J. P. MOREAU.

Garage, St-Joseph, Co. Beauce.

19-26-2.



ATTENTION! — aux — COMPAGNIES DE TELEPHONE

Livraison immédiate de Boîtes de haute qualité de la

CENTURY TELEPHONE COMPANY

ASSORTIMENT A BEAUCEVILLE

Pour l'avantage des compagnies de téléphone de notre district, je tiens un assortiment de boîtes CENTURY.

Ces instruments sont très jolis. Petites boîtes "Knobby" fines chêne doré. L'appareil est scientifiquement agencé et solidement bâti, par conséquent le parler et l'appel sont excellents.

Il y a cinq mille de ces téléphones dans le district, que j'ai installés, et qui donnent entière satisfaction.

Chaque instrument porte la garantie de la manufacture pour une période de cinq ans. PRIX RAISONNABLES. Téléphonnez ou écrivez-moi pour les prix ou toute autre information.

ARTHUR MARTEL, Agent

BEAUCEVILLE, QUEBEC.

CENTURY TELEPHONE CONSTRUCTION CO. Buffalo, N. Y. Bridgeport, Ont.



Les Hommes de Nerf!

Comptez sur le King George's Navy.

Garanti comme étant le meilleur tabac à chiquer — et il l'est!

Vous pouvez en être sûr! Et ce qui vaut mieux — au nouveau prix réduit de deux torchettes pour 25c il représente une valeur sans égale!

Rock City Tobacco Co. Ltd.



King George's Navy TABAC A CHIQUER

GRANDE FETE A ST-LUDGER

St-Ludger, Frontenac, 10. — Dimanche 8 toute la paroisse de St-Ludger était en liesse à l'occasion de la bénédiction d'un beau carillon de trois cloches dont le poids s'élève à 5,250 livres.

Le village présentait un air de fête solennelle, les drapeaux aux multiples nuances ébranlaient au vent et à la pluie.

L'arrivée de Monseigneur toute la population s'inclinait au passage du Prince de l'Eglise et recevait les bénédictions et les souhaits attendus.

Bien que le temps ne nous ait pas favorisés, St-Ludger vit tout de même un bon nombre d'étrangers, ce nombre aurait été plusieurs fois multiplié si la température avait été favorable car beaucoup ayant répondu à l'invitation se faisaient un plaisir d'assister à cette fête.

A trois heures et demie commençait la bénédiction du nouveau carillon par Sa Grandeur Mgr P. E. Roy.

On présidait alors à la cérémonie et au baptême des nouvelles cloches qui recevaient pour noms: Jésus Benoit XV, Marie Louis Nazaire et Joseph Paul-Eugène, toutes trois sont enfants de France.

Au clocher, on remarquait: M. l'abbé Tél. Soucy, ancien curé de la paroisse, M. l'abbé R. Desnoyers, de Sherbrooke, M. l'abbé H. Fortin, de St-Georges, M. l'abbé Th. Mercier, chapelain de l'hôpital St-François, M. l'abbé E. Gauthier, chapelain du Collège de Beauceville, M. l'abbé J. C. Gauthier, de St-Hubert de Spalding, M. l'abbé O. Veilleux, de St-Samuel, M. l'abbé J. A. Lessard, de St-Gédéon, M. l'abbé Edg. Chouinard, de l'archevêché de Québec, ce dernier agissait comme cérémoniaire.

A la fin de la bénédiction, les cloches pour la première fois et sous la main du Pontife consacrateur résonnèrent dans la grande nef et ce fut pendant près d'une heure une série de bourdonnements joyeux.

C'est à ces sons que les étrangers et quelques paroissiens se dirigèrent vers le convent où avait lieu le banquet. La salle était magnifique, les décorations de toutes sortes ont été fort admirées par les curieux.

Après ce somptueux repas tous regagnèrent leur demeure emportant dans leur cœur le souvenir d'une belle fête paroissiale.

Sincères remerciements à M. le curé qui a su, par son savoir faire, nous procurer d'aussi bons moments.

Vin Sapin Fortin

Cher Monsieur, Quelques mots pour vous dire que j'ai fait usage du "VIN SAPIN FORTIN" pour une oppression, j'ai employé sept bouteilles et à présent je suis très bien, c'est avec plaisir que je vous envoie ce certificat.

Votre tout obligé, ALPHONSE PLANTE, St-Frédéric, Beauce.

Fabriqué par CHS. FORTIN, Robertsonville

ETES-VOUS BILIEUX? Employez l'Eau Purgative "RIGA"

Elle chasse la bile, gérît la constipation, purifie le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.

Les Produits Riga, Limitée. 2 rue Ste-Cécile, Montréal. (Tél. Main 4992)

Assurance-Vol

Notre police assurant les bijoux, fourrures et autres effets contenus dans votre résidence, couvre la perte par vol ou larcin avec ou sans effraction. Nous assurons aussi les propriétaires de maisons de commerce et de coffres-forts.

Demandez voir cette police. DEMANDEZ NOS TAUX LA PREVOYANCE 189 rue St-Jacques, Montréal, Tél: Main 4310-11-12-13

J. C. GAGNÉ Directeur-Gérant.

La Prévoyance